

COMMUNE DE
LEYSSIN

RAPPORT DE GESTION
2025



Commune de Leysin

MUNICIPALITE DE LEYSIN

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNEE 2025

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes, de l'article 34 du Règlement sur la comptabilité des communes et de l'article 95 du Règlement du Conseil communal de Leysin, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2025 ainsi que les comptes de la caisse communale pour le même exercice.



TABLE DES MATIERES

MUNICIPALITE	p. 3
- Composition	p. 3
- Organisation	p. 4
- Délégations municipales	p. 7
- Commissions	p. 8
- Séances de la Municipalité	p. 10
- Préavis et communications au Conseil communal	p. 10
- Autorisation générale d'achats et ventes de biens et droits immobiliers	p. 11
- Rencontre des trois Municipalités	p. 11
- Nonagénaires - centenaires	p. 11
- Mérite sportif	p. 12
CONSEIL COMMUNAL	p. 13
- Liste des membres	p. 13
- Bureau - Commissions	p. 13
- Activités du Conseil communal	p. 17
ADMINISTRATION GENERALE	p. 19
- Personnel communal	p. 19
- Exercice des droits politiques	p. 20
- Référendums et initiatives	p. 22
- Naturalisations	p. 22
- Manifestations	p. 23
- Visite préfectorale – Protection civile	p. 26
- Bus local	p. 26
- SDIS Alpin	p. 27
TOURISME ET SPORT	p. 28
- Taxe de séjour – ATALC - GSL SA	p. 28
- Rallye du Chablais	p. 28
POLICE DES CONSTRUCTIONS	p. 29
SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX	p. 34
- Répartition des heures effectives par chantier et par département	p. 34
- Récapitulation générale	p. 35
- Service administratif – Culture et loisirs - Tourisme	p. 36
- Installations sportives – Terrains communaux	p. 37
- Pâturages – Bâtiments communaux	p. 38
- Routes et voirie – Parcs et promenades	p. 39
- Cimetière – Ordures ménagères et déchets	p. 40
- Décharge terreuse – Réseau égouts et épuration – Temples et cultes	p. 41
- Collège Le Suchet - Police	p. 42
- Service des eaux	p. 43
SECURITE PUBLIQUE	p. 44
- Informations générales	p. 44
- Répartition des heures effectives par chantier et par commune	p. 46
CONTROLE DES HABITANTS	p. 48
- Statistique et recensement annuels	p. 48
- Inhumations	p. 49
DOMAINES ET FORETS	p. 50

COMPOSITION

Issue des élections des 7 mars 2021 (1^{er} tour Municipalité), des élections tacites des 28 mars 2021 (2^{ème} tour Municipalité) et 25 avril 2021 (1^{er} tour Syndic) et élection complémentaire du 13 février 2022 (1^{er} tour Municipalité), la Municipalité a eu la composition suivante au cours de l'exercice écoulé :

Syndic

M. UDRIOT Jean-Marc
(Entente Leysenoude – PLR Les Libéraux-Radicaux)

Municipaux

M. DUBOIS Pierre-Alain
(Mouvement Indépendant Leysenoud)

Mme HABEGGER Laurence
(Entente Leysenoude – PLR Les Libéraux-Radicaux)

M. NIKLES Daniel
(Le Forum)

M. RYTER Jean Philippe
(Entente Leysenoude – PLR Les Libéraux-Radicaux) dès le 28 février 2022

ORGANISATION

Vice-présidence : M. DUBOIS Pierre-Alain

Secrétaire municipal : M. BONVIN Jean-Jacques

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITE

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES – URBANISME – MOBILITE

M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic

Suppléant : M. NIKLES Daniel

Administration générale

- Actes notariés
- Affaires juridiques
- Assurances
- Communication
- Relations extérieures
- Relations intérieures
- Ressources humaines
- Locations diverses

Urbanisme

- Gestion urbanisme
- Vision territoriale Leysin 2030
- Cadastre

Dossiers spécifiques

GASA SA

Finances

- Budget
- Contentieux
- Emprunts
- Facturation
- Impôts et taxes
- Comptabilité générale

Mobilité

- Bus navette
- Mobilité douce
- Prolongement ligne Aigle - Leysin
- Liaison verticale
- Zone 30 km/h

EAUX – INFRASTRUCTURES – VOIRIE - CONSTRUCTIONS

M. RYTER Jean Philippe

Suppléant : M. UDRIOT Jean-Marc

Entretien des infrastructures

- Cimetière (aménagement, entretien)
- Eclairage public
- Egouts, épuration, STEP
- Parcs et promenade, Village
- Réseau routier et places de parc
- Temple

Voirie

- Compostage - déchetterie
- Décharges
- Ressourcerie

Constructions

- Police des constructions
- Sécurité des chantiers

Eaux

- Analyses
- Micro-centrale
- Sources
- Distribution de l'eau

Dossiers spécifiques

- STEP intercommunale
- Chemin de la Source
- Service information territoire (SIT)
- RC 709

TOURISME – AFFAIRES SOCIALES – SECURITE PUBLIQUE

Mme HABBEGER Laurence

Suppléant : M. DUBOIS Pierre-Alain

Tourisme

- Taxe de séjour
- Développement vie nocturne
- Relations résidents secondaires

Sécurité publique

- Contrôle des habitants
- Défense incendie et secours
- Inhumations
- Police (assistant/gendarmerie)
- Police du commerce
- Protection civile et militaire
- Secours en montagne
- Signalisation touristique
- Contrôle sécurité chantiers
- Salubrité, hygiène
- Taxis

Affaires sociales

- Services médicaux
- Services sociaux

Dossiers spécifiques

- Site internet communal
- Développement camping
- Zone Camping-cars, Place des Feuilles
- Sortie des aînés
- Plan canicule

SPORTS – DEVELOPPEMENT DURABLE - INFORMATIQUE

M. NIKLES Daniel

Suppléant : M. RYTER Jean Philippe

Sports

- Centres sportifs
- Bike Park – VTT – Pumptrack
- Maison du Sport Leysin
- Minigolf
- Tobogganing Park
- Sentiers raquettes
- Pistes de ski de fond
- Sentiers pédestres été/hiver
- Nordic Walking
- Avenir des Centres sportifs

Développement durable

- Chauffage
- Cité de l'Energie / Energie solaire et renouvelable

Informatique

- Cyber sécurité
- Bureautique
- Télématicque

Dossiers spécifiques

- Manège

ECOLES PUBLIQUES – AFFAIRES CULTURELLES - FORETS, DOMAINES ET BATIMENTS

M. DUBOIS Pierre-Alain

Suppléante : Mme HABEGGER Laurence

Ecoles publiques

- Collège intercommunal
- Enseignement spécialisé
- Orientation professionnelle
- Services médicaux scolaires
- Collège Le Suchet
- Transports scolaires

Affaires culturelles

- Bibliothèque
- Musée
- Lieux de culte
- Paroisses
- Sociétés locales
- Association Loisirs Jeunesse
- Cinéma

Forêts, domaines et bâtiments

- Améliorations foncières
- Forêts, domaines, alpages
- Stratégie de développement des bâtiments communaux
- Maison de Commune
- Maison de Paroisse

Dossiers spécifiques

- Chalet Le Temeley

Le Vice-Président (et non le suppléant) assume les responsabilités liées à l'administration générale et à la gestion du personnel en cas de remplacement du Syndic.

Chaque titulaire est responsable des bâtiments communaux en rapport avec les dicastères qu'il dirige.

DELEGATIONS MUNICIPALES

Association intercommunale scolaire Les Ormonts-Leysin (AISOL)

M. DUBOIS Pierre-Alain,
Comité directeur
M. UDRIOT Jean-Marc,
Conseil intercommunal

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA)

M. RYTER Jean Philippe,
Comité directeur

Bus local

M. UDRIOT Jean-Marc, Président

Commission de police

Mme HABEGGER Laurence, Présidente
M. DUBOIS Pierre-Alain
M. NIKLES Daniel

Groupement Forestier Leysin-Les Ormonts (GFLO)

M. DUBOIS Pierre-Alain,
Comité directeur
M. Jean-Marc Udriot
Représentant Assemblée générale

Police des constructions

Commission des constructions
M. RYTER Jean Philippe, Président

Commission de salubrité et d'hygiène

Mme HABEGGER Laurence, Présidente
M. NIKLES Daniel

Ecole de Musique Leysin-Les Ormonts (EMLO)

M. DUBOIS Pierre-Alain

Taxations immobilières et fiscales

Taxation incendie des immeubles
M. UDRIOT Jean-Marc
Estimation fiscale des immeubles
M. UDRIOT Jean-Marc

Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA)

M. NIKLES Daniel,
Conseil d'administration

Plateforme Santé Haut-Léman (PSHL)

Mme HABEGGER Laurence

Association du site didactique des énergies renouvelables

M. NIKLES Daniel

Colonne de secours

Mme HABEGGER Laurence

Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC)

Mme HABEGGER Laurence

Paroisses catholique et protestante

M. DUBOIS Pierre-Alain

Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA

Mme HABEGGER Laurence
Conseil d'administration

ASANTE SANA

Mme HABEGGER Laurence

Association régionale de l'action sociale Aigle-Pays d'Enhaut (ARASAPE)

Mme HABEGGER Laurence

Chablais Sport

M. NIKLES Daniel

Chablais Région

M. UDRIOT Jean-Marc, Comité directeur

Caisse Intercommunale de Pensions (CIP)

M. UDRIOT Jean-Marc
Mme HABEGGER Laurence

Communauté d'intérêt touristique des Alpes Vaudoises (CITAV)

Mme HABEGGER Laurence

Hôpital du Chablais

Mme HABEGGER Laurence

Maisons de retraite

Mme HABEGGER Laurence

Organisation régionale de protection civile (ORPCi)

Mme HABEGGER Laurence

SATOM SA

M. RYTER Jean Philippe



Société du Gaz de la Plaine du Rhône (SGPRh)

M. UDRIOT Jean-Marc

Association des commerçants et Artisans de Leysin (ACAL)

Mme HABEGGER Laurence

Association du Refuge de Solacyre

Mme HABEGGER Laurence

Association Leysin Arts Auditorium

M. DUBOIS Pierre-Alain

Fondation Leysin Big Air Bag

M. UDRIOT Jean-Marc

M. NIKLES Daniel

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

Mme HABEGGER Laurence

Union des Communes Vaudoises (UCV)

M. UDRIOT Jean-Marc, Comité directeur

COMMISSIONS**Commission intercommunale et consultative du feu (SDIS Alpin)**

Présidente	Mme	HABEGGER Laurence, Municipale de Leysin
Vice-président	M.	DUPERTUIS Clément, Municipal d'Ormont-Dessous
Membres	M.	REBER Christian, Municipal d'Ormont-Dessus
	M.	OGUEY Louis Philippe
	M.	MERMOD Cédric, Cdt du Service de défense incendie et de secours (SDIS Alpin)
	M.	GENILLARD Philippe
	M.	BELKACEM Laura, Secrétaire
Caissier	M.	MOREROD Frédéric, Boursier de Leysin

Police des constructions - commission d'enquête

Président	M.	RYTER Jean Philippe, Municipal
Secrétaire	M.	FLIPO Christophe, Technicien communal

Commission de salubrité et d'hygiène

Présidente	Mme	HABEGGER Laurence, Municipale
Membre	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Secrétaire	M.	FLIPO Christophe, Technicien communal
Médecin		Leysin MED

Commission de sécurité au travail (selon directives SUVA)

Président	M.	BORLOZ Olivier, Chef du Service des Travaux et des Eaux
Membres	M.	DE BENETTI Daniele, Assistant de Sécurité Publique
	M.	CHESAUX Jonathan → 31.08.2025

Commission de police

Présidente	Mme	HABEGGER Laurence, Municipale
Membres	M.	DUBOIS Pierre-Alain, Municipal
	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Secrétaire	Mme	BANDEIRA Jennifer

Commission du bus local

Président	M.	UDRIOT Jean-Marc, Syndic
Membres	M.	PELLAUD Antoine, Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA)
	M.	WAHL Jacques, Association des Propriétaires de Résidences Secondaires (APRS)
	M.	DESEYN Brecht, Intersoc
	M.	BELOGI Alexandre, Directeur ATALC
	M.	TISSOT-DAGUETTE Philippe, Société des Hôteliers Leysin (SHL)
	Mme	DOURDAN Constance, ACAL
	M.	DISCHAMP Terry, ACAL
	M.	DE BENETTI Daniele, Assistant de sécurité publique
	M.	REPICI Natale, Leysin Excursions
	M.	REPICI Giuseppe, Leysin Excursions
	M.	PACCAUD Michel, Délégué à la mobilité et à l'urbanisme

Commission culturelle

Président	M.	MOREL Serge, Conseiller communal
Membres	M.	DUBOIS Pierre-Alain, Municipal
	M.	BELOGI Alexandre, Directeur ATALC
Trésorière	Mme	CHABLAIX Delphine
Secrétaire	Mme	STUPAR Dobrila

Commission VTT / Association Leysin Outdoor

Président	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Membres	M.	BELOGI Alexandre, Directeur ATALC
	M.	PELLAUD Antoine, Directeur GSL SA
	M.	BORLOZ Olivier, Chef du service des travaux et des eaux
	M.	HEFTI Blaise, Conseiller communal
	M.	PAVILLARD Fabian, Conseiller communal
	M.	ROTH Yann
	M.	CANTENOT Brice
	M.	SAUSER Christophe
	M.	SERRA Rémi, Président ACAL
Secrétaire	Mme	ROTH Léonie

Commission de l'énergie

Président	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Membres	M.	BORLOZ Olivier, Chef du Service des Travaux et des Eaux
	M.	PELLAUD Antoine, Directeur GSL SA
	M.	FLIPO Christophe, Technicien communal

Commission énergie, climat et durabilité

Président	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Membres	M.	UDRIOT Jean-Marc, Syndic
	Mme	GREMAUD Nicole, Conseillère communale
	M.	GAULIS Claude, Conseiller communal
	M.	GAGNEBIN Luc-Etienne, Conseiller communal
	M.	PAVILLARD René, Conseiller communal
	M.	MOREL Serge, Conseiller communal
	Mme	GRÜTER Adeline, Conseillère communale
	Mme	GRIFFET-GASSER Fabienne, Conseillère communale

SEANCES DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité a tenu, pendant l'année 2025, 36 séances qui ont eu lieu en général le lundi, à 13h30. Les comptes rendus de ces séances sont consignés dans 270 pages de procès-verbaux.

Le Syndic et le Secrétaire municipal préparent le jeudi la séance du lundi suivant. Le courrier à traiter est remis aux municipaux concernés et porté à l'ordre du jour. Le courrier, dit de simple information, est distribué de la même façon mais n'est pas évoqué en séance, sauf si le Municipal intéressé juge utile d'en faire mention.

En principe, le procès-verbal ne relate pas les délibérations qui n'ont pas abouti à une décision. Cette règle n'est toutefois pas absolue lorsqu'il convient d'assurer le suivi de certains dossiers dont l'étude se reporte sur plusieurs séances ou lorsqu'il s'agit de mentionner, pour la chronique, des événements auxquels la Municipalité a pris part.

Avant examen en séance de Municipalité, les dossiers de demandes de permis de construire sont étudiés par la Commission des constructions.

PREAVIS ET COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL 2025

- N° 1 Développement 4 saisons – activités ludiques à la Berneuse
- N° 2 Adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du Chablais vaudois
- N° 3 Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants
- N° 4 Arrêté d'imposition pour l'année 2026
- N° 5 Centre sportif de la Place Large – Rénovation et développement 4 saisons
- N° 6 Budget 2026
- N° 7 Règlement sur la protection du patrimoine arboré
Rapport de la Commission de gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux pour l'année 2025 et réponses de la Municipalité
Comptes et gestion 2024

AUTORISATION GENERALE D'ACHATS ET DE VENTES DE BIENS ET DE DROITS IMMOBILIERS

Au cours de l'année 2025, la Municipalité a effectué les transactions/opérations suivantes :

- Constitution d'une servitude personnelle de superficie, sans indemnité, en faveur de la Commune de Leysin – parcelle RF no 4231, lieu-dit « A Leysin » – installation de conteneurs de type Molok
- Remaniement parcellaire – modification des limites des parcelles RF nos 631, 546 et 547, lieu-dit « La Carraye » - échange de 85 m² à une égale valeur de CHF 17'000.--
- Cessions avec décadastation au domaine public DP 1075 – parcelles RF nos 657, 658, 659 et 665, lieu-dit « Les Bans » d'une surface de 338 m² pour un montant de CHF 676.--
- Constitution d'une servitude personnelle en faveur de la Commune de Leysin, fond servant parcelle RF no 2913 de la Commune d'Ormont-Dessous – mise à jour pour la construction de la chambre de chloration « Les Perretorins ».

RENCONTRE DES TROIS MUNICIPALITES



Conformément à la tradition, les Municipalités d'Ormont-Dessous, Ormont-Dessus et Leysin se sont réunies en séances plénières les 8 mai et 10 novembre 2025.

Divers sujets ont été abordés, notamment :

- | | |
|---|---|
| ➤ SDIS Alpin | ➤ Premiers Répondants 144 |
| ➤ Tourisme | ➤ Ecole de Musique Leysin – Les Ormonts (EMLO) |
| ➤ Stationnement camping-cars | ➤ Service de ramonage |
| ➤ Musée et espace culturel des Ormonts (MECO) | ➤ Liaison réseau d'eau Vers-L'Eglise – Le Rosex |
| ➤ AISOL | |

NONAGENAIRES

Cinq personnes ont fait l'objet de la traditionnelle attention de la Municipalité à l'occasion de leur nonantième anniversaire, il s'agit de Mesdames et Monsieur :

Mary MARICOT
née le 2 janvier 1935

Vali CATTIN
née le 30 janvier 1935

Huguette MORIGGI
née le 5 mai 1935

Hedwig SCHAI
née le 6 août 1935

Samuel JULMI
né le 8 octobre 1935

MERITE SPORTIF

L'objectif du Mérite sportif est de récompenser et d'encourager les jeunes sportives et sportifs, à titre individuel ou en équipe. Il est attribué, en principe chaque année, lors de la dernière séance de l'année du Conseil communal.

Le 11 décembre 2025, lors de la dernière séance du Conseil communal, ce prix a été décerné à Thibault Métraux, qui a débuté sa carrière sportive en hockey avant de se tourner vers le short track en 2016. Il s'est rapidement distingué dans cette discipline, participant aux Jeux olympiques de la jeunesse en 2020 à Lausanne et à plusieurs championnats européens et mondiaux. En 2023, il a décidé de se consacrer au long track, discipline qu'il a découverte lors d'un camp au Canada en 2022. Depuis, il participe aux épreuves de Coupe du monde et a réalisé des performances remarquables, notamment en battant des records suisses sur 5'000 m et 10'000 m. Il s'est préparé pour les JO de Milan-Cortina 2026 avec des entraînements intensifs et des compétitions internationales.



Athlète exceptionnel, qui conjugue performances de haut niveau et études avec brio, il impressionne autant par ses résultats que par son engagement, sa persévérance et son humilité. Son parcours témoigne d'un talent certain, d'un immense travail et d'une motivation sans faille, malgré les contraintes liées aux déplacements et aux infrastructures. Ambassadeur de notre commune et de ses valeurs, toujours positif et disponible, il incarne la passion, le respect et la rigueur.

Un palmarès prometteur

SHORT TRACK (patinage de vitesse sur courte piste)

- Participation aux Jeux olympiques de la jeunesse 2020 à Lausanne.
- Champion de Suisse en short track en 2021 et 2023.
- 31e aux Championnats du monde 2022 short track.

LONG TRACK (patinage de vitesse sur grande piste)

- Record national suisse sur 5'000 m – il détient (à ce jour) le record suisse pour cette distance.
- Record national suisse sur 10'000 m – il détient aussi le record suisse sur cette distance.
- Vice-champion de Suisse en mass start (course aux points) en 2022.
- 4e place aux Jeux universitaires 2022 sur 5'000 m.
- En 2025, il remporte deux médailles d'argent aux Championnats suisses de patinage de vitesse.
- 2e place (médaille d'argent) en mass start (groupe B) lors d'une étape de Coupe du monde à Heerenveen – mars 2025.

LISTE DES MEMBRES

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2025 (législature 2021-2026)

1. ARSIC Violeta	ENT	23. HEFTI Blaise	ENT
2. BARROUD Eric	ENT	24. LÖFSTEDT Julia	FOR
3. BAUME Nicolas	MIL	25. LUGON-MOULIN Shelley	ENT
4. BLANCHARD Corinne	MIL	26. MAC DONALD Ian	FOR
5. BÖSCH Stéphane	FOR	27. MANIGLEY Madeleine	MIL
6. BRIDE Marie-France	ENT	28. MOREL Serge	ENT
7. CHAMPAGNAC Jean-Daniel	FOR	29. MOTTIER Vincent	ENT
8. CHAUVY Bertrand	MIL	30. NIKLES Joanne	FOR
9. CUCHE Théophile	ENT	31. OGUEY Damien	ENT
10. DURUSSEL Philippe	ENT	32. PAVILLARD Fabian	ENT
11. FIEDLER Brock	ENT	33. PAVILLARD René	ENT
12. FORDE Dylan	FOR	34. PELLAUD Eric	ENT
13. FRIEDRICH Jean-Luc	ENT	35. PETRUCCI Fabien	ENT
14. GAGNEBIN Luc-Etienne	FOR	36. RAUSIS Sonia	MIL
15. GALLMEIER Joan	FOR	37. SANGLERAZ Pascal	MIL
16. GALLMEIER Julia	FOR	38. SCHÜLER Françoise	ENT
17. GAULIS Claude	MIL	39. TAUXE Lucas	ENT
18. GREMAUD Nicole	FOR	40. TAUXE Philippe	ENT
19. GRIFFET-GASSER Fabienne	MIL	41. VAUDROZ Nicolas	FOR
20. GRÜTER Adeline	ENT	42. WIDMER-KNECHT Eve	ENT
21. GUERIN Marc	MIL	43. ZBINDEN Yvan	MIL
22. HEBERT Elliott	FOR	44. ZIMMERMANN Bruno	FOR

1 siège vacant au MIL

ENT = Entente Leysenoude

FOR = Le Forum

MIL = Mouvement Indépendant Leysenoud

BUREAU

	01.07.2024 au 30.06.2025 (nomination du 20.06.2024)	01.07.2025 au 30.06.2026 (nomination du 19.06.2025)
Présidence	Mme GALLMEIER Joan (FOR)	Mme GALLMEIER Joan (FOR)
1 ^{ère} Vice-Présidence	M. BAUME Nicolas (MIL)	M. BAUME Nicolas (MIL)
2 ^{ème} Vice-Présidence	M. CUCHE Théophile (ENT)	M. CUCHE Théophile (ENT)
Scrutateurs	M. ZBINDEN Yvan (MIL)	M. ZBINDEN Yvan (MIL)
	M. TAUXE Lucas (ENT)	M. TAUXE Lucas (ENT)
Scrutateurs suppléants	M. HEBERT Elliott (FOR)	M. HEBERT Elliott (FOR)
	M. BARROUD Eric (ENT)	M. BARROUD Eric (ENT)
Secrétaire	Mme DELACRETAZ Corinne	
Huissière	Mme GWOZDZ Halina	

COMMISSION DE GESTION

	01.07.2024 au 30.06.2025 (nomination du 14.12.2023)	01.07.2025 au 30.06.2026 (nomination du 14.12.2023)
Présidence	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
Rapporteur	M. CUCHE Théophile (ENT)	M. CUCHE Théophile (ENT)
Membres	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)
	M. BAUME Nicolas (MIL)	M. BAUME Nicolas (MIL)
	M. MOTTIER Vincent (ENT)	M. MOTTIER Vincent (ENT)
	Mme RAUSIS Sonia (MIL)	Mme RAUSIS Sonia (MIL)
	M. TAUXE Lucas (ENT)	M. TAUXE Lucas (ENT)

**COMMISSION DES FINANCES – COMMISSION D'INFORMATIQUE
COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOSITION**

	01.07.2024 au 30.06.2025 (nomination du 20.06.2024)	01.07.2025 au 30.06.2026
Présidence	M. BÖSCH Stéphane (FOR)	M. GAULIS Claude (MIL)
Rapporteur	M. GAULIS Claude (MIL)	M. HEFTI Blaise (ENT)
Membres	M. BARROUD Eric (ENT)	M. BARROUD Eric (ENT)
	M. HEBERT Elliott (FOR)	M. HEBERT Elliott (FOR)
	M. GUERIN Marc (MIL)	M. GUERIN Marc (MIL)
	M. HEFTI Blaise (ENT)	M. BÖSCH Stéphane (FOR)
	M. FIEDLER Brock (ENT)	M. FIEDLER Brock (ENT)

COMMISSION DU SPORT

	01.07.2024 au 30.06.2025 (nomination du 20.06.2024)	01.07.2025 au 30.06.2026
Présidence	M. PAVILLARD René (ENT)	M. PAVILLARD René (ENT)
Rapporteur	Mme BLANCHARD Corinne (MIL)	Mme NIKLES Joanne (FOR)
Membres	M. MAC DONALD Ian (FOR)	M. MAC DONALD Ian (FOR)
	M. GAULIS Claude (MIL)	M. CHAUVY Bertrand (MIL)
	M. OGUEY Damien (ENT)	M. OGUEY Damien (ENT)
	M. CUCHE Théophile (ENT)	M. CUCHE Théophile (ENT)
	Mme NIKLES Joanne (FOR)	Mme BLANCHARD Corinne (MIL)

COMMISSION ENERGIE, CLIMAT ET DURABILITE

	01.10.2022 au 30.06.2026 (courrier Municipalité 24.08.2022 – nomination du 20.06.2024)
Membres	Mme GREMAUD Nicole (FOR)
	M. GAULIS Claude (MIL)
	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
	M. PAVILLARD René (ENT)
	M. MOREL Serge (ENT)
	Mme GRÜTER Adeline (ENT)
	Mme GRIFFET-GASSER Fabienne

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES ORMONTS ET LEYSIN (AISOL)

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

<u>Conseil intercommunal</u> Mme ARSIC Violeta (ENT) Mme BRIDE Marie-France (ENT) M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR) M. CUCHE Théophile (ENT) Mme GREMAUD Nicole (FOR) Mme GRIFFET-GASSER Fabienne (MIL) Mme MANIGLEY Madeleine (MIL) M. MOREL Serge (ENT) M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic (ENT)	
<u>Comité de direction</u> M. TAUXE Philippe, Président M. DUBOIS Pierre-Alain, Municipal	

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA REGION D'AIGLE (AERA)

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

<u>Conseil intercommunal</u> M. PELLAUD Eric (ENT) M. ZBINDEN Yvan (MIL) M. DUBOIS Pierre-Alain, Municipal
<u>Comité de direction</u> M. RYTER Jean Philippe, Municipal

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DU DISTRICT D'AIGLE (ORPC)

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

<u>Conseil intercommunal</u> Mme HABEGGER Laurence, Municipale (ENT) M. HEBERT Elliott (FOR)
--

ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil communal a tenu quatre séances et a pris les décisions suivantes :

Séance du 27 mars 2025

Préavis no 1/2025 – Développement 4 saisons – activités ludiques à la Berneuse

- De remettre à fonds perdu à TLML SA, la somme de fr. 442'714.-- ;
- De cautionner de manière dégressive les prêts LADE et/ou LPR sur toute la durée soit 10 ans ;
- De financer ces dépenses sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché ;
- De recourir aux comptes de la taxe de séjour afin d'assurer la prise en charge de la contribution communale ;
- D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes en relation avec l'affaire proposée.

Séance du 19 juin 2025

Comptes et gestion 2024

- D'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés ;
- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

Préavis no 2/2025 – Adoption du volet stratégique de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du Chablais vaudois

- D'adopter le volet stratégique du Plan directeur régional des zones d'activités Chablais vaudois

Séance du 25 septembre 2025

Préavis 3/2025 – Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants

- D'adopter le règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants ;
- De déléguer la compétence d'adaptation tarifaire à la Municipalité ;
- De fixer son entrée en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation et du sport.

Préavis 4/2025 – Arrêté d'imposition pour l'année 2026

- D'adopter le projet d'arrêté d'imposition communal pour l'année 2026 tel que la Municipalité le lui a soumis ;
- De maintenir le taux d'imposition à 78% par rapport à l'impôt cantonal de base ;
- De reconduire sans modification les autres impôts et taxes qui figurent dans la formule d'arrêté d'imposition annexée et qui fait partie intégrante de ce préavis.

Préavis 5/2025 – Centre sportif de la Place Large – Rénovation et développement 4 saisons

- D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de fr. 2'150'000.-- (au lieu de fr. 2'000'000.--) pour la rénovation et le développement 4 saisons du Centre sportif de la Place Large ;
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché dans le cadre du plafond d'endettement de fr. 60'000'000.-- adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021 ; plafond utilisé au 31 décembre 2024 à hauteur de fr. 43'668'758.--.

Séance du 11 décembre 2025

Visite des bâtiments et domaines communaux en 2025

- D'accepter le rapport de la Commission de Gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux en 2025, ainsi que les réponses de la Municipalité aux vœux et observations contenus dans ce rapport.

Préavis 6/2025 – Budget 2026

- D'approuver le budget de fonctionnement de la Commune pour l'année 2026 qui se présente comme suit :

Revenus	CHF 24'134'086.00
Charges	<u>CHF 24'026'859.03</u>
Bénéfice	CHF 107'226.97

Préavis no 7/2025 – Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

- D'adopter le Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré ;
- De fixer son entrée en vigueur au premier jour du mois suivant son approbation par le Chef du département cantonal de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité.

Mutations

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2025

Démissions	: M. CRESPO Alexandre (FOR) au 1 ^{er} avril 2025
Assermentations	: M. FORDE Dylan (FOR) au 27 mars 2025
	: M. ZIMMERMANN Bruno (FOR) au 19 juin 2025

PERSONNEL COMMUNAL

Répartition dans les services – état au 31.12.2025

	Temps plein	Temps partiel	Apprenti(e)s	Total
Secrétariat municipal	1	2		3
Bureau technique	1			1
Bourse communale	2			2
Contrôle des habitants		2		2
Mobilité et urbanisme	1			1
Sécurité publique	1	1		2
Conciergerie	2	2		4
Routes et voirie	9		1	10
Eaux	3			3
STEP	2			2
Parcs et promenades	2	3		5
Déchetterie	1			1
Total	25	10	1	36

Mutations

Durant l'année 2025, la commune a engagé :

- ❖ M. Franck Doubas – Collaborateur au service des travaux – 01.10.2025
- ❖ M. Paul-Peter D'Hertog – Collaborateur au service des travaux – 01.11.2025

et a enregistré le départ de :

- ❖ M. Jean-Pierre Simonin – Collaborateur au service des travaux – 31.08.2025
- ❖ M. Jonathan Chesaux – Collaborateur au service des travaux – 31.08.2025
- ❖ M. Augusto Gonçalves Antunes – Collaborateur au service des travaux – 30.11.2025

Gestion administrative

La Municipalité a traité une vingtaine d'objets relatifs à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaire, changements de taux d'activité, etc) dans le courant de l'année 2025 et répondu à une quinzaine de postulations spontanées.

* * *

Nous saisissons l'occasion du présent rapport pour exprimer à tous nos collaborateurs la reconnaissance de la Municipalité pour leur dévouement inlassable et tenons à dire que nous apprécions les tâches qu'ils accomplissent. Nous espérons compter sur leur précieuse collaboration dans les années à venir.

EXERCICE DES DROITS POLITIQUES

L'assemblée de commune a été convoquée à 3 reprises pour se prononcer sur les affaires suivantes :

9 FEVRIER 2025

VOTATION FEDERALE

Initiative populaire « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) »

	Oui	Non	Participation
CH	30,2%	69,8%	38,0%
VD	38,3%	61,7%	37,9%
Leysin	43,3%	56,7%	36,5%

28 SEPTEMBRE 2025

VOTATION FEDERALE

Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

	Oui	Non	Participation
CH	57,73%	42,27%	49,50%
VD	36,25%	63,75%	45,27%
Leysin	35,13%	64,87%	45,46%

Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (loi sur l'e-ID, LeID)

	Oui	Non	Participation
CH	50,39%	49,61%	49,550%
VD	57,19%	42,81%	45,26%
Leysin	51,28%	48,72%	45,46%

VOTATION CANTONALE

Initiative populaire « Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite « Initiative Sauvons le Mormont » »

Suffrages initiative

	Oui	Non	Blancs	Sans réponse	Participation
VD	38,26%	54,89%	4,19%	2,66%	46,25%
Leysin	35,39%	54,77%	7,49%	2,35%	45,46%

Suffrages contre-projet

	Oui	Non	Blancs	Sans réponse	Participation
VD	67,62%	24,65%	4,19%	3,54%	46,25%
Leysin	62,11%	27,61%	7,49%	2,79%	45,46%

Suffrages question subsidiaire

	Initiative	Contre-projet	Blancs	Sans réponse	Participation
VD	18,50%	66,83%	4,19%	10,48%	46,25%
Leysin	16,74%	70,63%	7,49%	5,14%	45,46%

Modification de l'article 93 al.4 de la Constitution du Canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales

	Oui	Non	Blancs	Participation
VD	47,43%	42,56%	10,01%	46,17%
Leysin	46,84%	41,85%	11,31%	45,46%

Modification de l'article 142 de la Constitution du Canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et les étrangers

	Oui	Non	Blancs	Participation
VD	42,29%	54,15%	3,56%	46,24%
Leysin	41,41%	53,60%	4,99%	45,46%

30 NOVEMBRE 2025

VOTATION FEDERALE

Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »

	Oui	Non	Participation
CH	15,85%	84,15%	42,94%
VD	12,97%	87,03%	41,35%
Leysin	13,74%	86,26%	40,05%

Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement initiative pour l'avenir »

	Oui	Non	Participation
CH	21,72%	78,28%	42,95%
VD	29,35%	70,65%	41,34%
Leysin	29,68%	70,32%	40,05%

VOTATION CANTONALE

Modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que toutes les Vaudoises et tous les Vaudois, y compris les Vaudoises et les Vaudois de l'étranger, puissent élire les conseillères et les conseillers aux Etats

	Oui	Non	Blancs	Participation
VD	63,91%	34,43%	1,66%	42,46%
Leysin	67,49%	31,02%	1,49%	40,05%

Modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à octroyer les droits politiques aux personnes sous curatelle de portée générale en raison d'une incapacité durable de discernement

	Oui	Non	Blancs	Participation
VD	25,25%	71,35%	3,40%	42,46%
Leysin	26,28%	70,41%	3,31%	40,05%

Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici

	Oui	Non	Blancs	Participation
VD	34,53%	63,62%	1,85%	42,46%
Leysin	33,33%	64,03%	2,64%	40,05%

REFERENDUMS ET INITIATIVES

Referendums

- ♣ Non à l'identité numérique !
3 signatures

- ♣ Non à la fraude fiscale
2 signatures

Initiatives

- ♣ Pour la protection des communes
28 signatures

- ♣ Stop aux abus de l'asile
3 signatures

- ♣ Contre la destruction des forêts
27 signatures

- ♣ Pour un approvisionnement sûr en énergies renouvelables (initiative sur le solaire)
20 signatures

- ♣ Valoriser plutôt que démolir
21 signatures

NATURALISATIONS

Durant l'année 2025, 11 demandes individuelles ont été transmises par le Service cantonal de la Population (SPOP) pour le traitement de la partie communale de la procédure. Celle-ci consiste à établir le rapport d'enquête (Sécurité publique), à effectuer le test de connaissances élémentaires en fonction de la décision du SPOP et audition par la Municipalité, si nécessaire. Les enfants en dessous de 12 ans sont dispensés d'audition et

tous les mineurs doivent être accompagnés d'un parent lors de l'entretien pour le rapport d'enquête et l'audition.

8 personnes ont obtenu la nationalité helvétique ainsi que la Bourgeoisie de la Commune de Leysin en 2025. Le tableau ci-dessous indique les pays dont elles sont originaires :



Loi sur la nationalité

Seuls les titulaires d'un permis C peuvent déposer une demande de naturalisation. Ils doivent également remplir une deuxième condition préalable, à savoir dix ans de résidence en Suisse, dont trois ans sur le canton de Vaud. Si les notions de non-mise en danger de la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse, du respect de la sécurité et de l'ordre publics ainsi que des

modes de vie en Suisse demeurent et qu'on parle toujours d'intégration dans la nouvelle loi fédérale, il s'ajoute à cela de nouvelles conditions. Il s'agit, notamment, du respect des valeurs de la Constitution, de l'encouragement et du soutien de l'intégration des membres de la famille, ainsi que de l'aptitude à communiquer au quotidien en français, à l'oral et à l'écrit.

MANIFESTATIONS

Le secrétariat municipal et les services communaux se chargent de la coordination des événements ayant lieu sur le territoire communal, à savoir près de 25 manifestations publiques pour l'année écoulée.

Selon les directives du Canton de Vaud, toute manifestation qu'elle soit publique ou privée, ayant lieu sur la voie publique ou dans des lieux publics et pouvant générer des nuisances, doit obtenir une autorisation et être annoncée sur le portail cantonal des manifestation POCAMA. 33 demandes ont été traitées durant l'année 2025, toutes acceptées. On relèvera, entre autres :

- ♣ Rallye du Chablais
- ♣ 11^{ème} édition de **Hautes Fréquences Festival**
- ♣ **Shapes Festival**, musique world, jazz, électro
- ♣ 8^{ème} édition d'**Ailyos Art & Nature**, exposition de sculptures en plein air
- ♣ 65^{ème} **Giron des Musiques du District d'Aigle**, organisé par la fanfare leysenoude « La Rose des Alpes ». Météo radieuse et une affluence de plus de 1'500 personnes sur l'ensemble du week-end. 150 bénévoles se sont relayés pour assurer le bon déroulement de l'événement. La journée s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit avec le concert très attendu des Bernois de « Oesch's die Dritten ». Le groupe a conquis le public à grands coups de musiques traditionnelle suisse, tandis que la fin de soirée a été assurée par la formation « Backto

Eighties ». Le dimanche, place au cortège, qui a conduit les sociétés de musique et le public de la Place du Marché à la patinoire, épice de la manifestation.



- ❖ La célébration des **125 ans de la ligne Aigle-Leysin**, mise sur pied par les Transports Publics du Chablais SA, en présence de la Conseillère d'Etat vaudoise Nuria Gorrite et les autorités communales d'Aigle et Leysin



125 ans de la ligne Aigle-Leysin

- ❖ La traditionnelle **Nuit des Fées** qui a repris ses quartiers dans le village
- ❖ La **course pédestre Aigle-Aï-Leysin** pour les plus sportifs

- ❖ Les **animations musicales estivales à la rue du Village**

Par ailleurs, la Commune organise et met en place les manifestations suivantes :

- ❖ **La journée des jeunes citoyens**
Chaque année et selon un tournus établi avec les communes d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus, les jeunes atteignant leur majorité civique sont conviés à une journée

récréative et font connaissance avec les autorités. Celle-ci s'est déroulée le 26 septembre avec la visite des sources d'approvisionnement de l'eau à Leysin suivi d'un repas en commun avec animations musicales à la Yourte.

♣ **La sortie des aînés**

Les participants se sont retrouvés le 4 septembre à 9h00 pour partager un moment convivial autour d'un café au restaurant de la Patinoire. Après cette mise en route chaleureuse, le groupe a pris la direction de Broc, plus précisément vers la célèbre Maison Cailler. Chacun a eu le plaisir de



visiter le site à son rythme et de savourer différentes variétés de chocolat, pour le plus grand bonheur des amateurs de douceurs. La journée s'est poursuivie par une halte à Gruyère, où le groupe était attendu au Restaurant de l'Hôtel de Ville. L'accueil y fut

particulièrement soigné, marqué par le son majestueux du cor des Alpes qui a accompagné un apéritif traditionnel. Celui-ci comprenait la cuchôle, du vin blanc, du vin rosé ainsi que du jus d'orange. Ce moment musical et convivial fut offert par l'Union fribourgeoise du Tourisme, représentée par M. Pierre-Alain Morard, qui avait accompagné le groupe de Broc à Gruyère.

Pour le déjeuner, un menu typique de bûnichon a été servi.

Vers 16h00, le groupe a pris le chemin du retour et est arrivé à Leysin où, fidèle à la tradition, la fanfare La Rose des Alpes attendait les participants, pour conclure cette journée riche en découvertes et en convivialité.

♣ **Le Noël de la Commune** au centre sportif de Crettex Jaquet avec au menu, le traditionnel papet vaudois et des animations durant toute la soirée.



Sortie des aînés



VISITE PREFECTORALE

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les communes, Monsieur Nicolas Croci Torti, Préfet du district d'Aigle, a procédé à l'inspection annuelle de l'administration communale le 27 novembre 2025. Ce dernier a également contrôlé les registres et actes établis par le Bureau du Conseil communal.

Puis, selon l'usage, cette visite annuelle a permis à Madame la Présidente du Conseil communal, Messieurs les Syndic et Secrétaire municipal, de discuter avec Monsieur le Préfet de la situation générale de la Commune et des difficultés du moment, des relations au sein de la Municipalité ainsi qu'entre l'Exécutif et le Conseil communal et

les différents départements de l'administration cantonale.

Tous les documents et registres requis ont été trouvés en ordre de sorte que Monsieur le Préfet s'est déclaré satisfait de ses investigations.

PROTECTION CIVILE

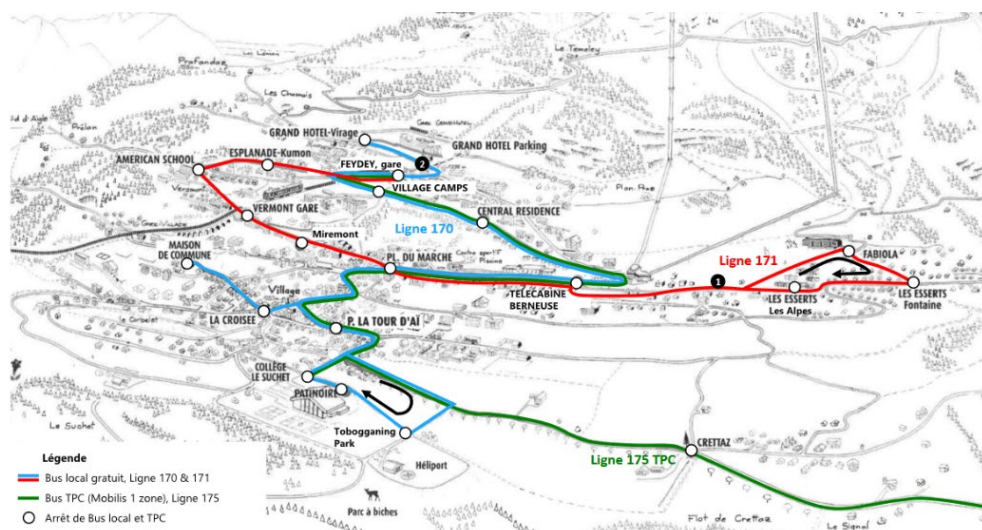
L'Organisation régionale de protection civile d'Aigle (ORPCi) assure la gestion centralisée pour l'ensemble du district.

Sur le plan communal, le technicien communal gère toute la partie administrative.

BUS LOCAL

La présidence de la Commission du bus local a été assumée par M. Jean-Marc Udriot.

Le bus a circulé sans interruption, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, selon le nouvel horaire établi en 2024.



Les comptes 2025 se présentent comme suit :

<u>Coût total</u>	CHF 627'814.70
Dons	CHF <u>8'385.00</u>
Excédent de charges pris en compte par le ménage communal	CHF <u>619'429.70</u>

BUS SOLEPRAZ – PARCHET

Le coût annuel de la liaison du bus Solepraz-Parchet se chiffre à CHF 80'000.--. Vu l'importance d'une liaison entre les domaines skiables de Leysin et des Mosses, les Municipalités de Leysin et Ormont-Dessous ont maintenu leur contribution respective de CHF 20'000.--. Le solde de CHF 40'000.-- a été pris en charge par Télé Leysin-Col des Mosses – La Lécherette SA.

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS ALPIN)

Le Corps de Sapeurs-pompiers de Leysin est englobé dans l'entente intercommunale du SDIS Alpin. Il assure la protection de la population, des biens et de l'environnement sur le territoire couvert par les détachements de Leysin, des Diablerets et des Mosses. Au-delà des interventions opérationnelles, le fonctionnement d'un corps de sapeurs-pompiers repose également sur un important travail de formation, de disponibilité opérationnelle et de préparation logistique. L'ensemble de ces activités représente un volume considérable d'engagement pour les membres du corps.

Durant l'année 2025, le SDIS Alpin est intervenu à 83 reprises sur l'ensemble de son secteur pour des feux, assistances à personnes, déclenchements d'alarme automatique, pollutions, interventions techniques et pionnier, inondations ou événements naturels.

Organigramme



Effectif SDIS Alpin : 111 membres

Détachement	Effectif
Leysin	49
Les Diablerets	31
Les Mosses	31

Huit membres ont quitté le corps durant l'année 2025 après plusieurs années d'engagement. Certains totalisaient jusqu'à 17 années de service. Les Autorités remercient chaleureusement ces membres pour leur contribution à la sécurité de la population. En parallèle, 11 nouvelles recrues, réparties dans les différents détachements ont rejoint le SDIS Alpin.

Les Autorités communales se félicitent de pouvoir compter sur une équipe toujours très motivée pour accomplir les nombreuses tâches qui lui sont demandées.

TAXE DE SEJOUR

La gestion de la taxe de séjour est réglée directement par la Municipalité.

Avec l'introduction du nouveau modèle comptable MCH2, les comptes de la taxe de séjour ont été intégrés dans les comptes communaux.

Camping-cars

Une application informatique permet aux camping-cars stationnés sur l'aire qui leur est dédiée de payer leur emplacement et la taxe de séjour sans se rendre au centre sportif ou à l'office du tourisme. Ce concept est compatible avec checkin-Leysin et génère un QR code afin que nos hôtes bénéficient de certains avantages.

RALLYE DU CHABLAIS



Pour la première fois, le Rallye du Chablais a fait étape à Leysin lors de sa 21^e édition, le 6 juin 2025. Une spéciale de 8,5 km reliant La Comballaz à Leysin a été parcourue à deux reprises par 96 équipages. Le tracé technique et exigeant a été très apprécié par les pilotes, tandis que le public a pu suivre la course depuis une zone dédiée, accessible en télésiège.

Cette nouvelle étape est jugée très positive par les organisateurs, tant pour son succès sportif que pour l'engouement du public. L'événement a également mobilisé des acteurs locaux, notamment la Jeunesse de Leysin pour l'aménagement des infrastructures.

Au-delà de cette étape, le Rallye du Chablais bénéficie d'une forte renommée internationale. Intégré au Championnat suisse et au FIA European Rally Trophy, il attire des participants européens et génère une large visibilité médiatique.



ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE-LEYSIN-COL DES MOSSES

En ce qui concerne les activités de l'Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC), nous vous prions de vous référer au rapport de gestion de cet organisme qui vous est adressé séparément.

CENTRES SPORTIFS COMMUNAUX

Au sujet de l'exploitation proprement dite des centres sportifs, le rapport de gestion ainsi que les comptes au 31 décembre 2025 de Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA) seront remis sous pli séparé aux membres du Conseil communal.



L'événement engendre aussi des retombées économiques locales significatives, notamment en matière d'hébergement, de restauration et de tourisme.

RAPPORT DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS

	2025	2024
Dossiers traités	98	70
Permis de construire délivrés	54	41
Permis en attente d'une décision	4	3
Permis non délivrés (abandonnés)	4	2
Zone réservée cantonale	1	0
Annonces d'installations solaires (non soumises à autorisation)	12	20
Autorisations pour procédés de réclames	2	2
Annonces production de chauffage PAC (non soumise à autorisation)	2	2
Autorisations d'abattage d'arbre (selon la LPrPNP du 29 mai 2024)	19	---

OBJETS DES AUTORISATIONS ET PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES

	2025	2024
Constructions de chalets et immeubles	3	2
Constructions de couverts, cabanons, réduits et annexes	10	2
Constructions de garages	2	1
Agrandissements de chalets	3	1
Transformations intérieures	8	10
Réfections de toitures et/ou façades de chalets et de bâtiments	11	5
Aménagements extérieurs	9	8
Poses de Velux et fenêtres	0	1
Poses de jacuzzis	1	1
Changements du système de chauffage	4	8
Divers petits travaux	2	1
Mise en conformité de la protection incendie	1	1
Total dossiers traités	54	41

PRECISIONS QUANT AUX DONNEES RELEVÉES

Le volume de dossiers reçus en regard des différentes catégories a globalement augmenté par rapport à l'année précédente.

Cependant, il faut constater que bien que le nombre de constructions de chalets et immeubles soit supérieur à l'année précédente, passant de 2 à 3, le nombre de transformations intérieurs et d'agrandissements est identique. Une augmentation de 50 % du nombre de constructions de garages, couverts et annexes.

D'une manière générale, le Service des constructions a enregistré une forte progression des affaires traitées par rapport à l'année 2024 passant de 70 à 98. Cela porte essentiellement sur l'application de la nouvelle Loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application du 29 mai 2024 (RLPrPNP) qui a augmenté en 2025 passant de 0 à 19.

REGLEMENT COMMUNAL SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE ARBORE

Le nouveau règlement communal sur la protection du patrimoine arboré rendu obligatoire par la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP) entré en vigueur au 1er juillet 2024.

Il vise non seulement à assurer une meilleure protection du patrimoine arboré, mais également à préserver les espèces protégées et à lutter contre les espèces exotiques invasives, conformément au cadre fixé par la Constitution vaudoise. Il définit clairement les responsabilités entre canton, communes et propriétaires privés.

Situation actuelle

Ces dernières décennies, les préoccupations en matière de protection du patrimoine naturel et de la biodiversité ont grandement évolué. Les recherches et études ont démontré l'importance de la préservation de la nature et de la biodiversité pour faire face aux changements climatiques.

Patrimoine arboré et champ d'application

Le règlement définit les éléments arborés dignes de protection, sur les domaines tant privés que publics. Il clarifie les notions de domaine vital pour les végétaux protégés.

Dérogation à la conservation du patrimoine arboré

La protection du paysage devient un objectif central de la politique de gestion du territoire. La conservation du patrimoine arboré est la priorité ; l'abattage et l'élagage dépassant l'entretien courant doivent faire office d'exceptions et nécessitent une demande de dérogation.

Les procédures et responsabilités des citoyens, de la commune et du canton sont clairement définies pour les trois cas de figures suivants :

- demande de dérogation sans lien avec un permis de construire,
- demande de dérogation en lien avec un permis de construire,
- demande de dérogation en cas de danger imminent.

Taxe et fonds de compensation

Fixée par le droit cantonal, la taxe compensatoire ne peut être perçue que lorsqu'une plantation compensatoire ne peut raisonnablement pas être exigée et qu'aucune mesure de compensation alternative ne peut être mise en œuvre.

Le produit de cette taxe doit être affecté à la préservation du patrimoine naturel. La Municipalité entend néanmoins pouvoir utiliser une partie de ces fonds pour l'entretien différencié des espaces verts du domaine public et des parcs et jardins communaux.

Durabilité

Sociale

La protection du patrimoine naturel et paysager contribue à offrir aux habitants un environnement plus agréable et sain, améliorant ainsi la qualité de vie. En plaçant la préservation de la biodiversité au centre, elle met en lumière l'importance de la conservation de l'environnement et du patrimoine naturel, favorisant une conscience écologique collective et mettant en lumière les enjeux environnementaux.

Economique

D'un point de vue économique, la protection du patrimoine naturel et paysager stimule l'économie verte en favorisant des pratiques durables et la préservation des ressources naturelles, ce qui peut créer des emplois dans les secteurs de l'écologie, de la gestion du patrimoine et du tourisme durable.

La protection des espaces naturels améliore également l'attractivité pour les investissements et le tourisme.

Elle contribue à la résilience économique en limitant les risques climatiques, ce qui protège les infrastructures et les activités locales à long terme.

Environnementale

La protection des espaces naturels contribue à la résilience du territoire face aux crises environnementales, comme les inondations, la sécheresse ou les vagues de chaleur. En préservant la biodiversité, on favorise des écosystèmes fonctionnels qui régulent le climat local, filtrent l'eau et réduisent les risques liés aux catastrophes naturelles.

En stimulant une connectivité écologique, cette protection permet aux espèces animales et végétales locales de se déplacer et de se reproduire. En intégrant des mesures de compensation écologique, les impacts négatifs sur l'environnement sont réduits ou compensés.

Tilleul à grandes feuilles



Sapin blanc



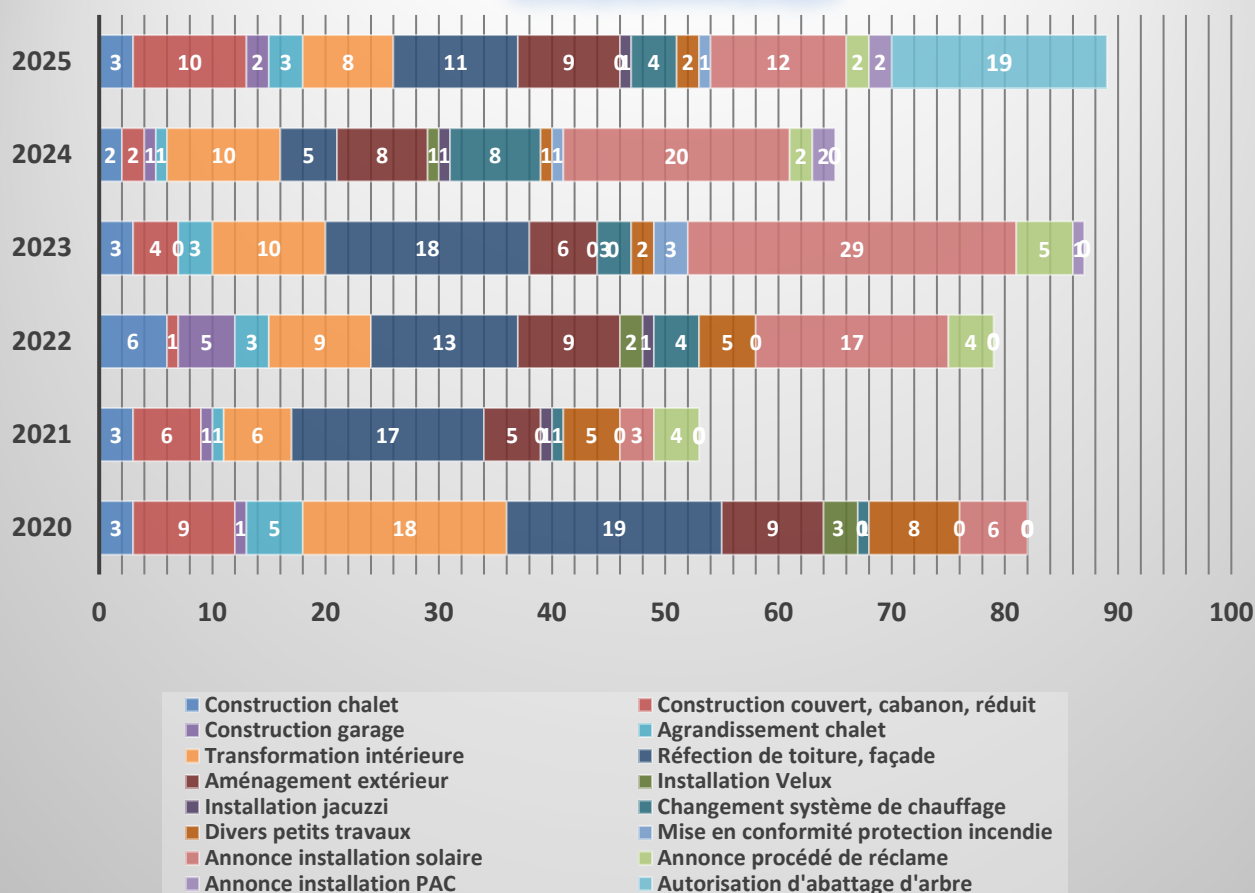
Hêtre pourpre



Cèdre

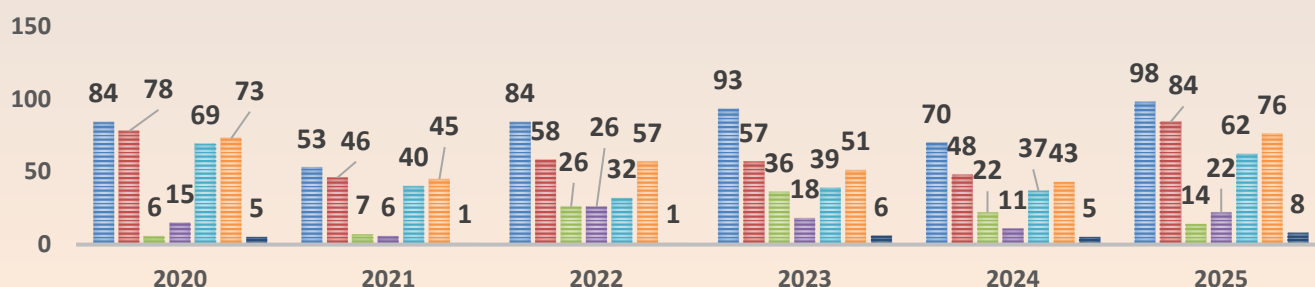


Dossiers traités



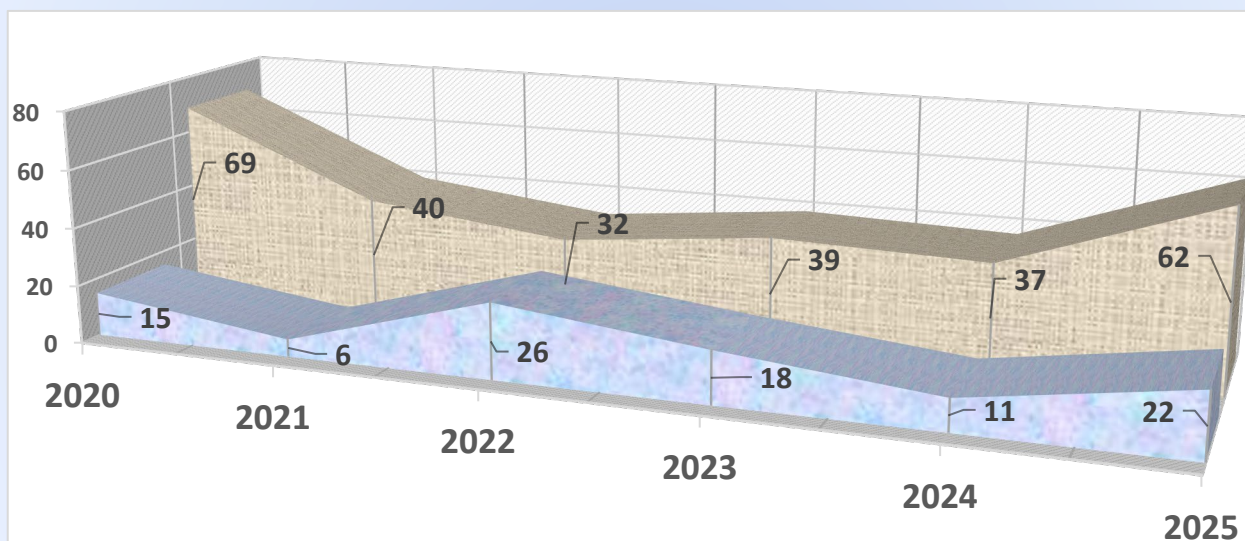
STATISTIQUE CONSTRUCTION

- Dossiers traités
- Soumis à autorisation
- Non soumis à autorisation / annonce
- Soumis à enquête publique
- Dispensés d'enquête publique
- Permis de construire délivrés
- Permis de construire non délivrés / abandonnés



Dossiers traités

■ Soumis à enquête publique ■ Dispensés d'enquête publique

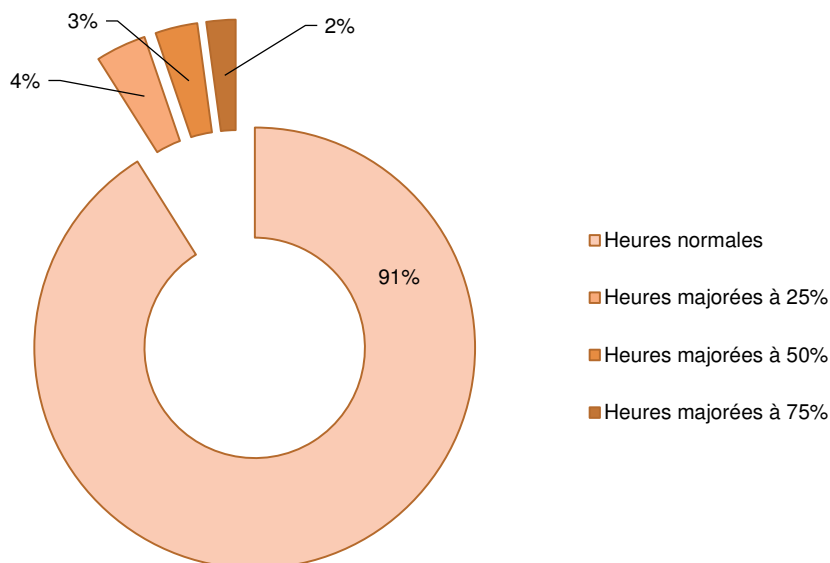


VI. SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX

REPARTITION DES HEURES EFFECTIVES PAR CHANTIER ET PAR DEPARTEMENT

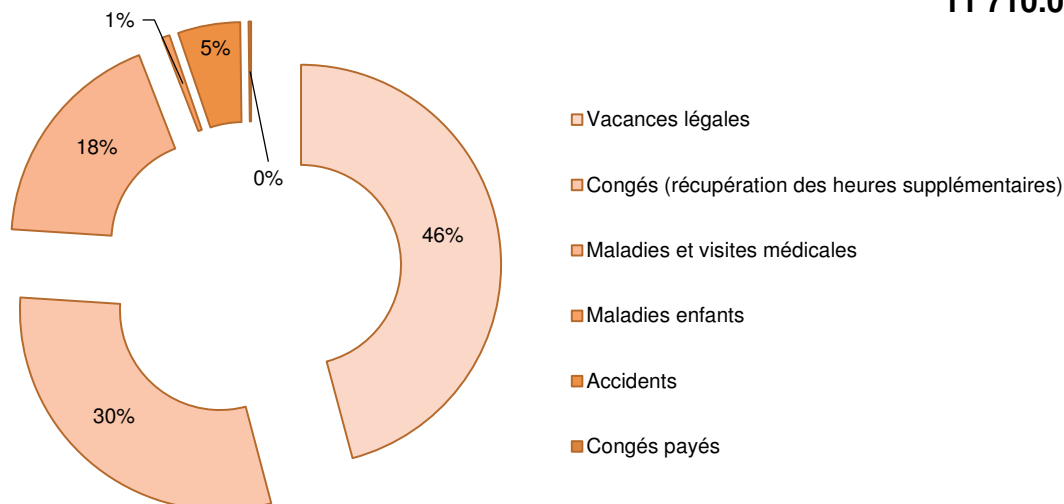
Présences

Heures normales	39'650.25	91%
Heures majorées à 25%	1'607.25	4%
Heures majorées à 50%	1'353.25	3%
Heures majorées à 75%	931.00	2%
Total	43'541.75	



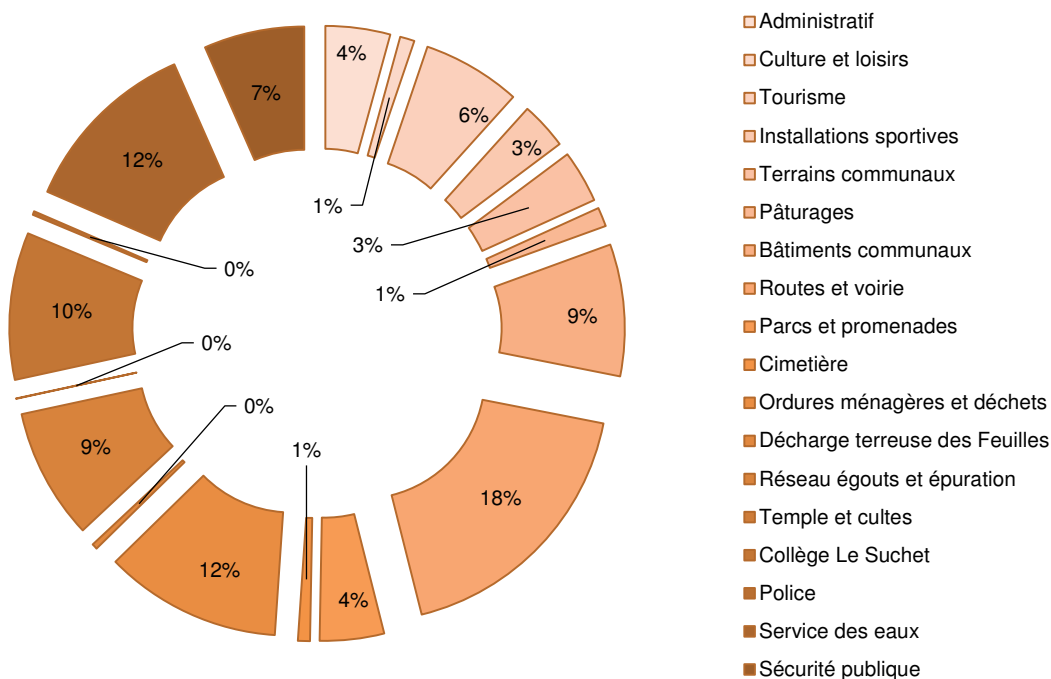
Absences

Vacances légales	5'370.50	46%
Congés (récupération des heures supplémentaires)	3'527.75	30%
Maladies et visites médicales	2'124.00	18%
Maladies enfants	71.25	1%
Accidents	591.00	5%
Congés payés	25.50	0%
Total	11'710.00	



Récapitulation générale

	Heures	
Administratif	1'852.25	4%
Culture et loisirs	418.00	1%
Tourisme	2'812.50	6%
Installations sportives	1'350.25	3%
Terrains communaux	1'497.00	3%
Pâturages	548.00	1%
Bâtiments communaux	3'762.00	9%
Routes et voirie	7'823.25	18%
Parcs et promenades	1'832.75	4%
Cimetière	338.25	1%
Ordures ménagères et déchets	5'045.50	12%
Décharge terreuse des Feuilles	157.50	0%
Réseau égouts et épuration	3'733.25	9%
Temple et cultes	7.00	0%
Collège Le Suchet	4'201.50	10%
Police	114.50	0%
Service des eaux	5'177.00	12%
Sécurité publique	2'871.25	7%
Total	43'541.75	



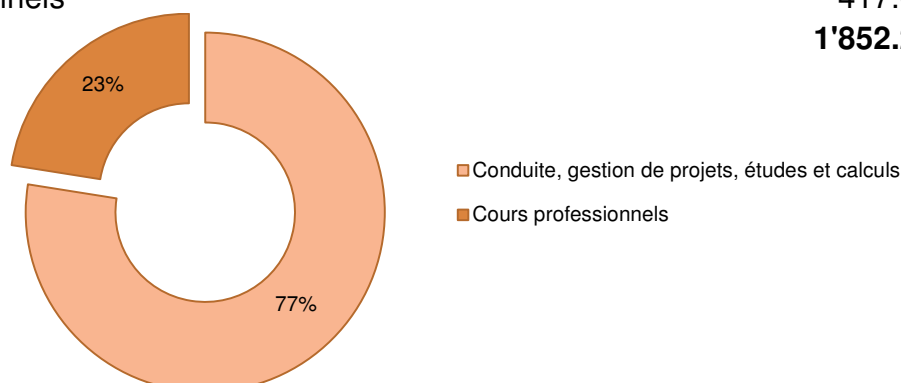
Administratif

Conduite, gestion de projets, études et calculs
Cours professionnels

Total

Heures

Conduite, gestion de projets, études et calculs	1'435.25	74%
Cours professionnels	417.00	26%
Total	1'852.25	



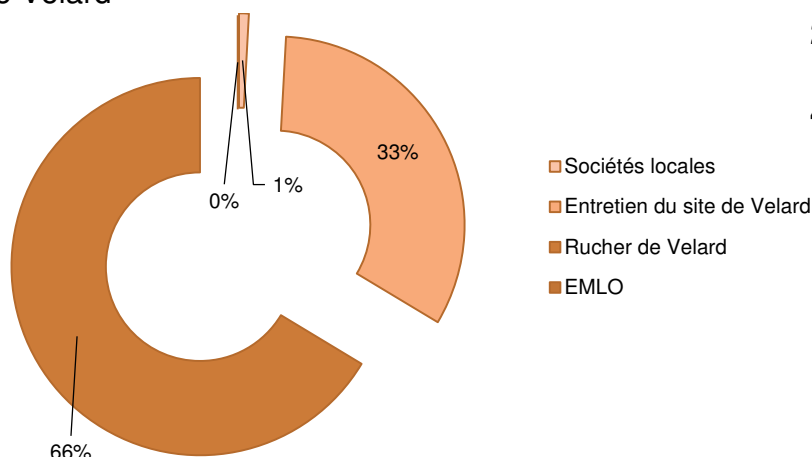
Culture et loisirs

Sociétés locales
Entretien du site de Velard
Rucher de Velard
EMLO

Total

Heures

Sociétés locales	3.50	1%
Entretien du site de Velard	137.00	33%
Rucher de Velard	277.50	66%
EMLO	0.00	0%
Total	418.00	



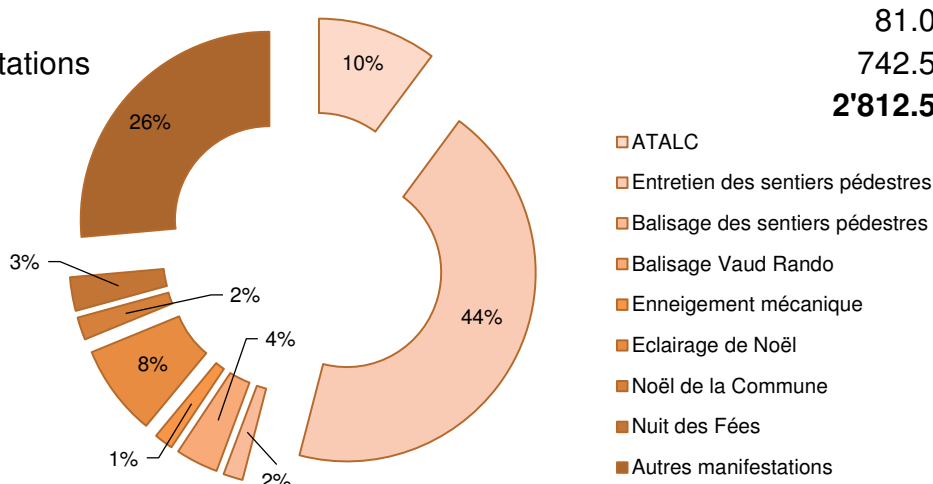
Tourisme

ATALC
Entretien des sentiers pédestres
Balisage des sentiers pédestres
Balisage Vaud Rando
Enneigement mécanique
Eclairage de Noël
Noël de la Commune
Nuit des Fées
Autres manifestations

Total

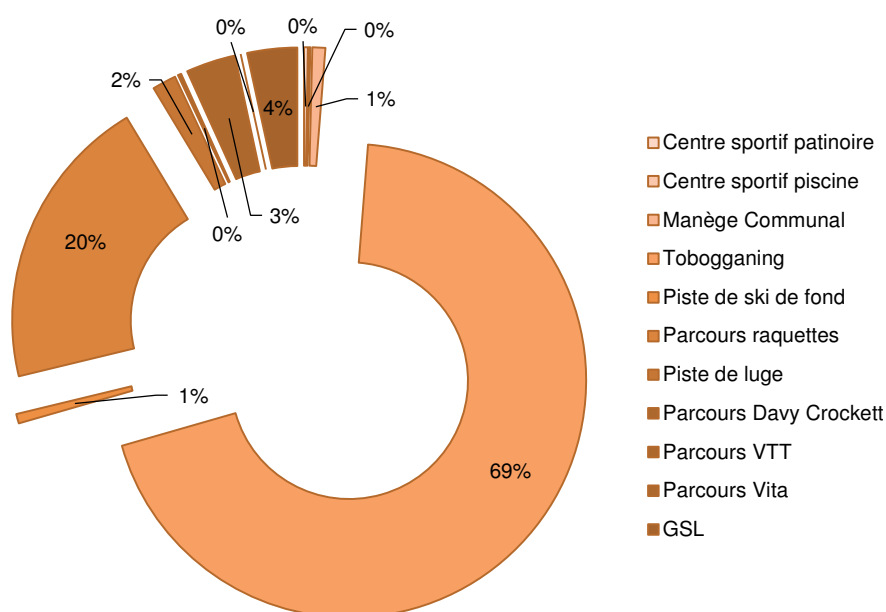
Heures

ATALC	285.75	10%
Entretien des sentiers pédestres	1'234.25	44%
Balisage des sentiers pédestres	47.00	2%
Balisage Vaud Rando	102.50	4%
Enneigement mécanique	45.50	1%
Eclairage de Noël	219.50	8%
Noël de la Commune	54.50	2%
Nuit des Fées	81.00	3%
Autres manifestations	742.50	26%
Total	2'812.50	

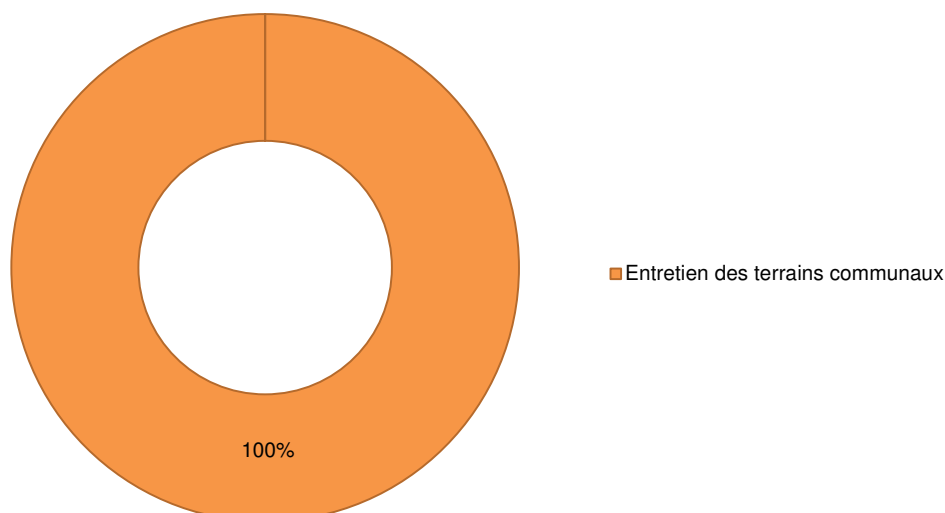


Installations sportives

Centre sportif patinoire	3.50	0%
Centre sportif piscine	1.50	0%
Manège Communal	12.00	1%
Tobogganing	936.00	69%
Piste de ski de fond	8.50	1%
Parcours raquettes	272.25	20%
Piste de luge	22.00	2%
Parcours Davy Crockett	3.00	0%
Parcours VTT	45.50	3%
Parcours Vita	0.00	0%
GSL	46.00	4%
Total	1'350.25	

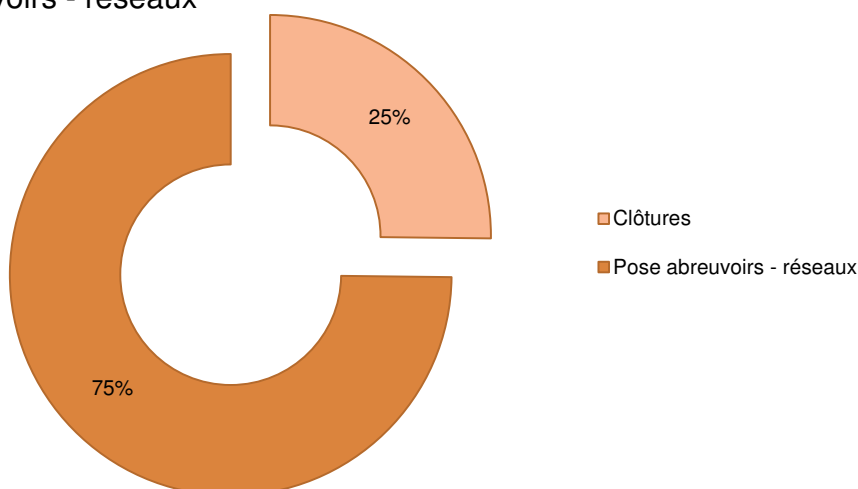
**Terrains communaux**

Entretien des terrains communaux	1'497.00	100%
----------------------------------	----------	------

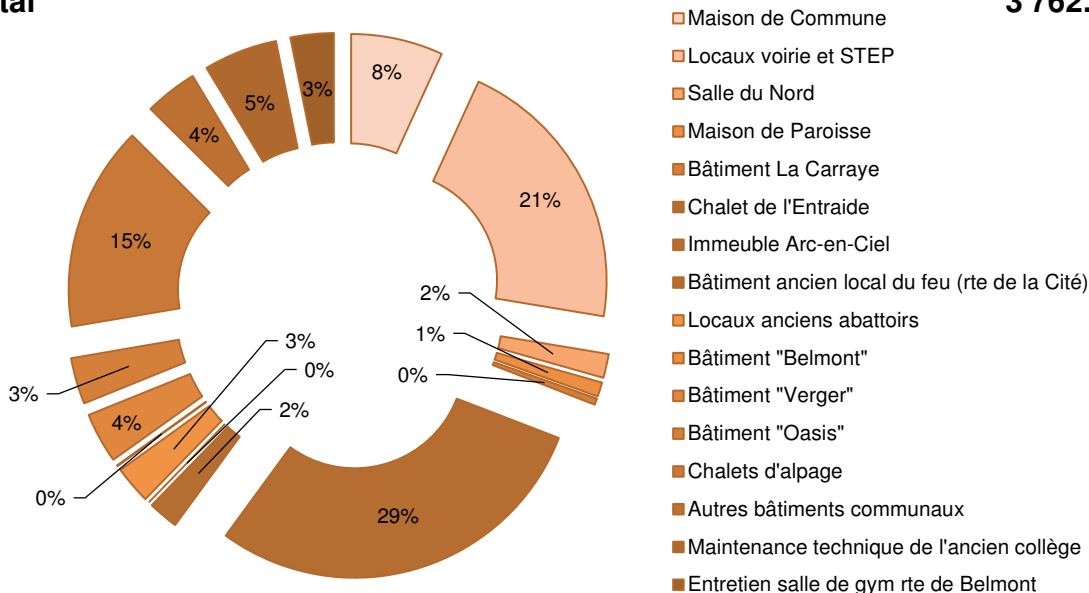


Pâturages

Clôtures	138.00	25%
Pose abreuvoirs - réseaux	410.00	75%
Total	548.00	

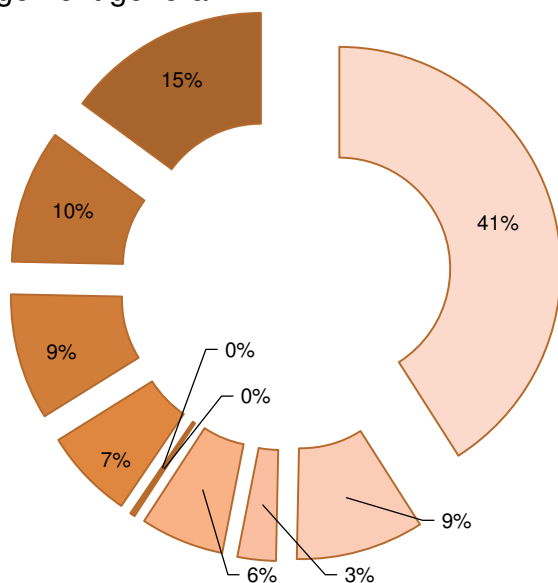
**Bâtiments communaux**

Maison de Commune	256.00	8%
Locaux voirie et STEP	782.75	21%
Salle du Nord	66.50	2.00%
Maison de Paroisse	39.50	1%
Bâtiment La Carraye	17.50	0%
Chalet de l'Entraide	1'096.25	29%
Immeuble Arc-en-Ciel	84.50	2%
Bâtiment ancien local du feu (rte de la Cité)	0.00	0%
Locaux anciens abattoirs	105.00	3%
Bâtiment "Belmont"	2.50	0%
Bâtiment "Verger"	140.50	4%
Bâtiment "Oasis"	129.25	3%
Chalets d'alpage	570.00	15%
Autres bâtiments communaux	146.75	4%
Maintenance technique de l'ancien collège	205.00	5%
Entretien salle de gym rte de Belmont	120.00	3%
Total	3'762.00	



Routes et voirie

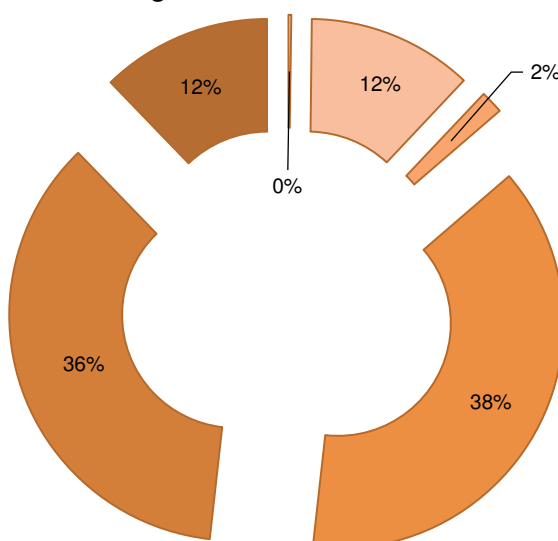
	Heures	
Entretien routes et trottoirs	3'206.00	41%
Voirie entretien courant	729.50	9%
Entretien des sacs de route	218.50	3%
Mobilier urbain	477.50	6%
Entretien des parkings	12.50	0%
Eclairage public	11.25	0%
Entretien WC publics	517.00	7%
Véhicules, outillage	721.25	9%
Déneigement routier	763.00	10%
Déneigement général	1'166.75	15%
Total	7'823.25	



- Entretien routes et trottoirs
- Voirie entretien courant
- Entretien des sacs de route
- Mobilier urbain
- Entretien des parkings
- Eclairage public
- Entretien WC publics
- Véhicules, outillage
- Déneigement routier
- Déneigement général

Parcs et promenades

	Heures	
Chemins piétonniers village	3.50	0%
Bancs publics, poubelles	217.00	12%
Places de jeux	30.50	2%
Places de pique-niques, zones de loisirs	698.00	38%
Décoration florale	659.75	36%
Véhicules, outillage	224.00	12%
Total	1'832.75	



- Chemins piétonniers village
- Bancs publics, poubelles
- Places de jeux
- Places de pique-niques, zones de loisirs
- Décoration florale
- Véhicules, outillage

Cimetière

Ensevelissements

Heures

67.00

20%

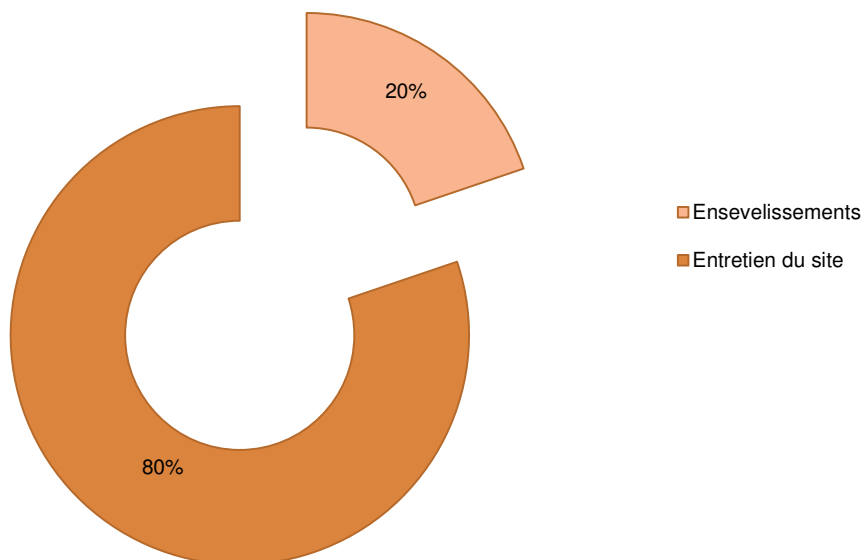
Entretien du site

271.25

80%

Total

338.25



Ordures ménagères et déchets

Enlèvement des ordures

Heures

713.25

14%

Enlèvement petites poubelles

1'008.75

20%

Enlèvement du verre

83.25

2%

Enlèvement du papier

121.00

2%

Matériaux compostables

28.25

0%

Entretien des Ecopoints

688.75

14%

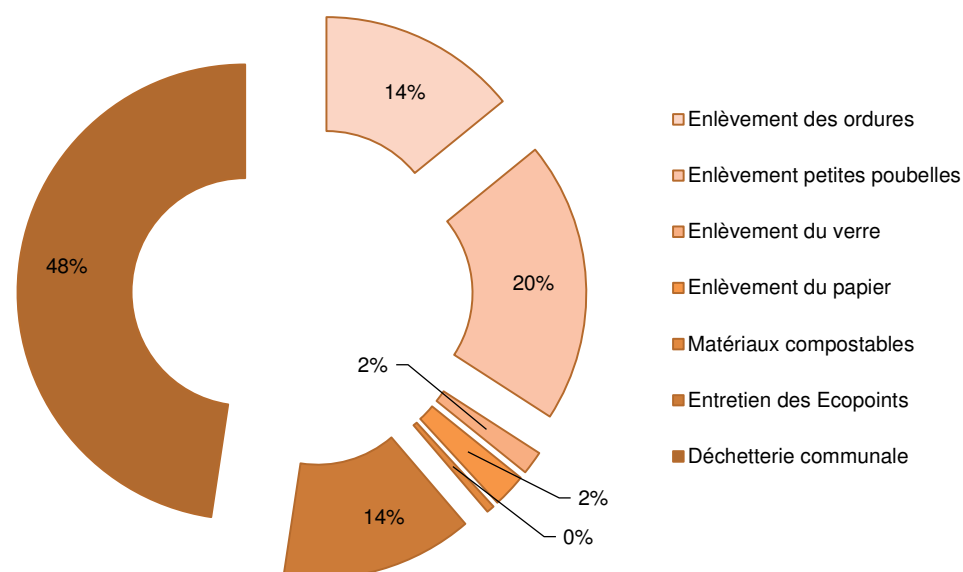
Déchetterie communale

2'402.25

48%

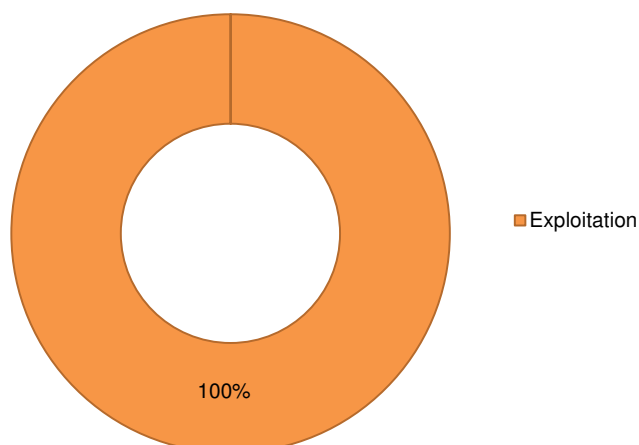
Total

5'045.50



Décharge terreuse des Feuilles

Exploitation

Heures**157.50****100%****Réseau égouts et épuration**

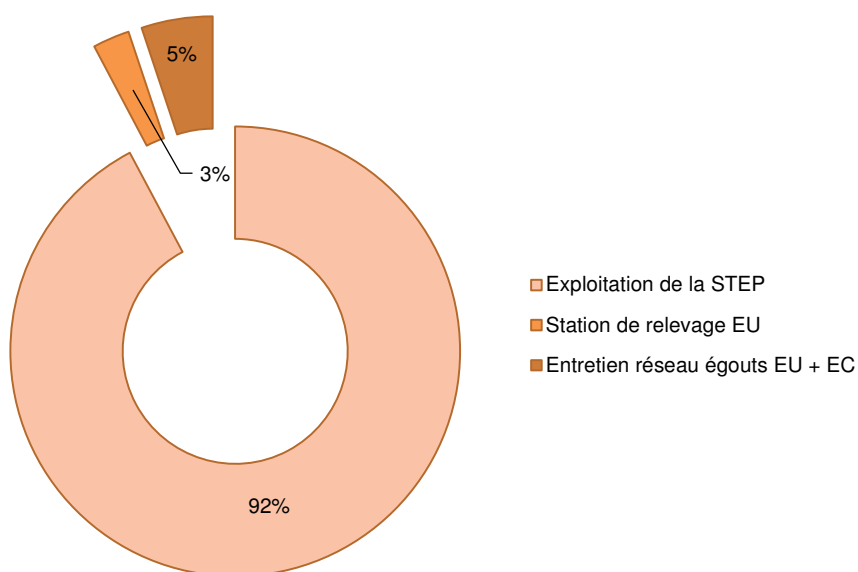
Exploitation de la STEP

Heures**3'443.50****92%**

Station de relevage EU

98.50**3%**

Entretien réseau égouts EU + EC

191.25**5%****Total****3'733.25****Temples et cultes**

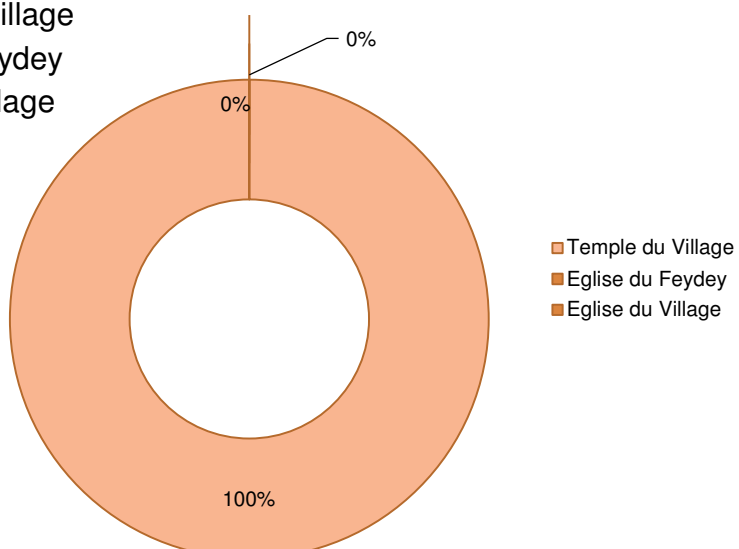
Temple du Village

Heures**7.00****100%**

Eglise du Feydey

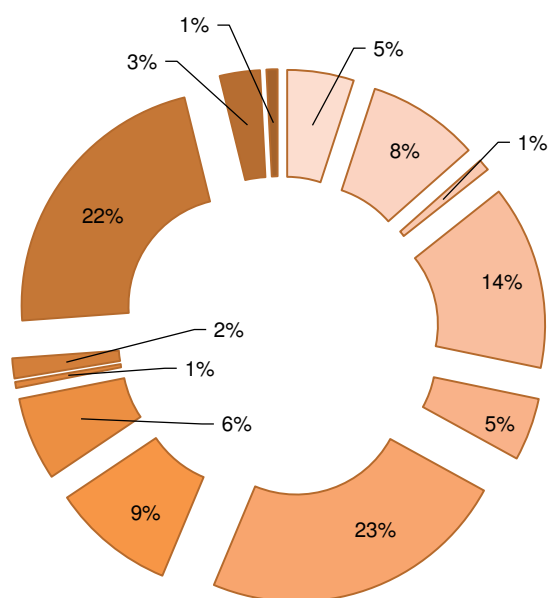
0.00**0%**

Eglise du Village

0.00**0%****Total****7.00**

Collège Le Suchet

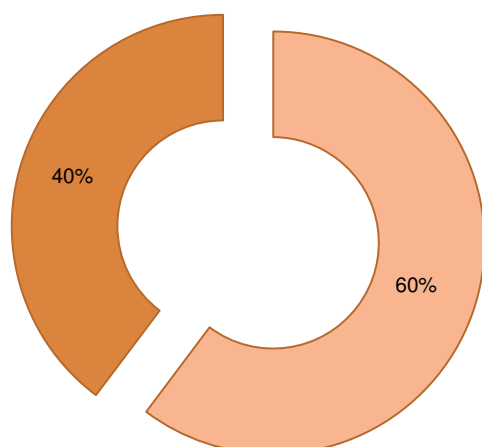
	Heures	
Maintenance technique du bâtiment	211.50	5%
Entretien, fauchage extérieur	354.50	8%
Déneigement de la cour	36.50	1%
Transports scolaires	584.50	14%
Surveillance des élèves	199.50	5%
Entretien, nettoyage salles de classe	979.00	23%
Entretien, nettoyage réfectoire	390.50	9%
Entretien, nettoyage salle de gym	264.50	6%
Entretien, nettoyage salle de musique	19.50	1%
Entretien, nettoyage bibliothèque	64.00	2%
Entretien, nettoyage locaux communs	935.75	22%
Entretien, nettoyage secteur direction	127.25	3%
Location de la salle de gym	34.50	1%
Total	4'201.50	



- Maintenance technique du bâtiment
- Entretien, fauchage extérieur
- Déneigement de la cour
- Transports scolaires
- Surveillance des élèves
- Entretien, nettoyage salles de classe
- Entretien, nettoyage réfectoire
- Entretien, nettoyage salle de gym
- Entretien, nettoyage salle de musique
- Entretien, nettoyage bibliothèque
- Entretien, nettoyage locaux communs
- Entretien, nettoyage secteur direction
- Location de la salle de gym

Police

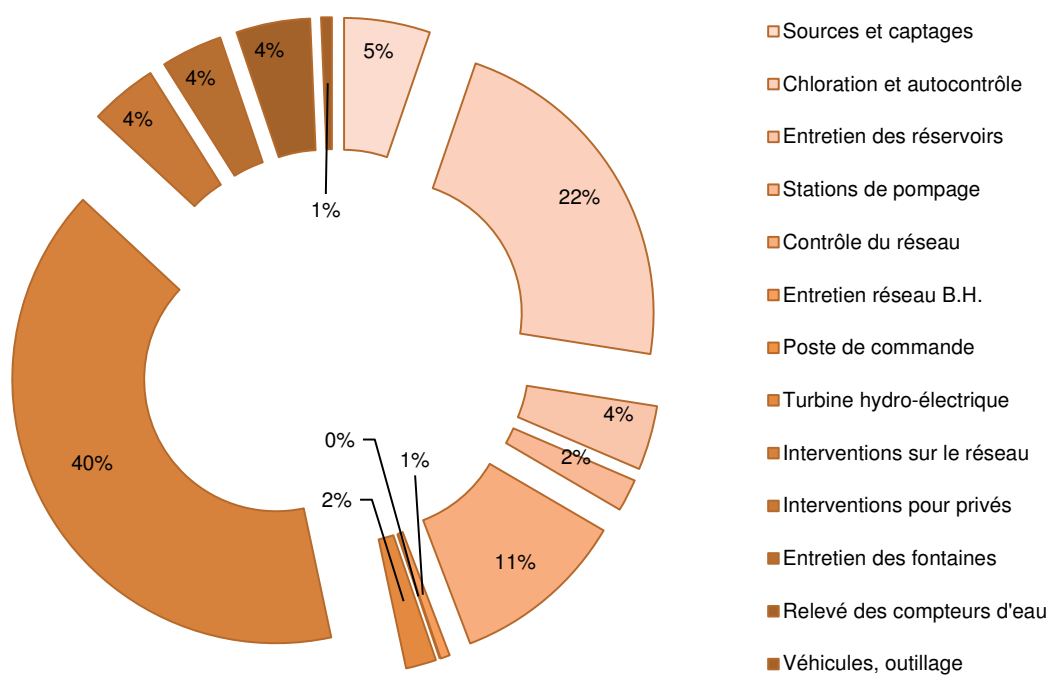
	Heures	
Signalisation routière	69.00	60%
Signalisation de chantier	45.50	40%
Total	114.50	



- Signalisation routière
- Signalisation de chantier

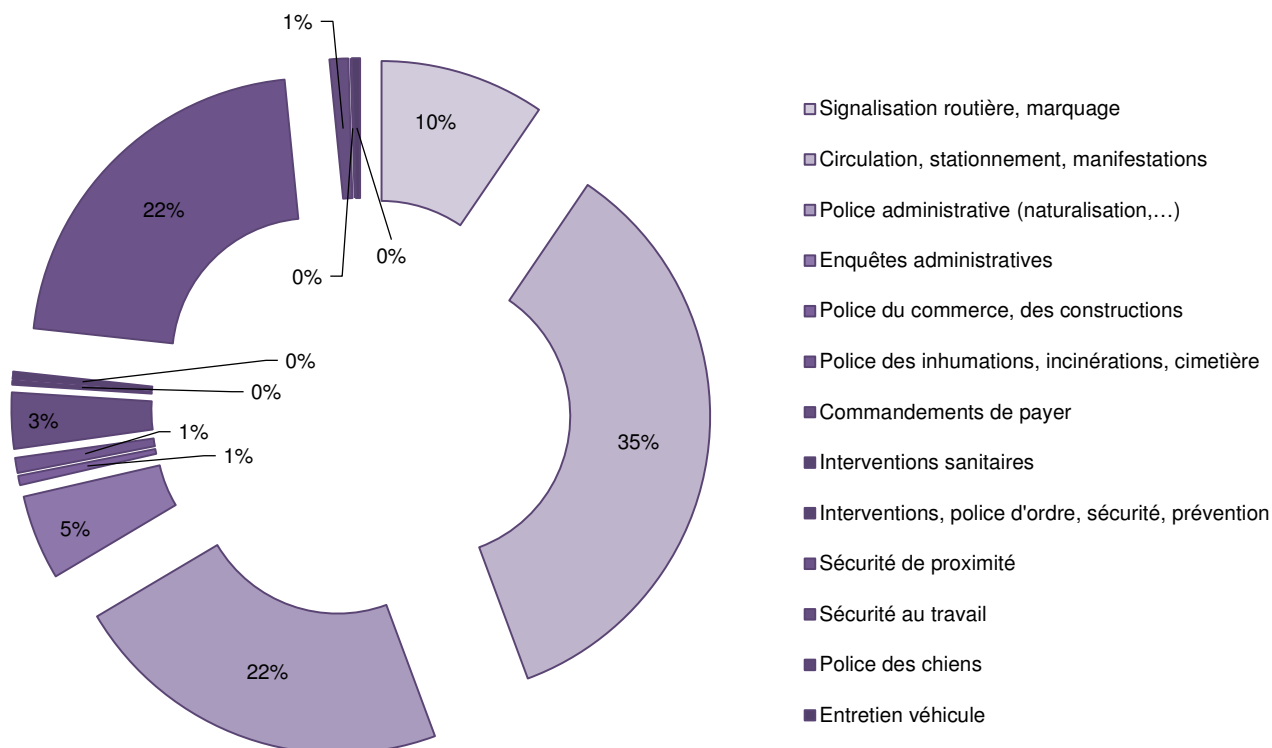
Services des eaux

	Heures	
Sources et captages	273.00	5%
Chloration et autocontrôle	1'150.50	22%
Entretien des réservoirs	204.25	4%
Stations de pompage	102.50	2%
Contrôle du réseau	557.50	11%
Entretien réseau B.H.	30.00	1%
Poste de commande	0.00	0%
Turbine hydro-électrique	96.50	2%
Interventions sur le réseau	2'085.75	40%
Interventions pour privés	213.00	4%
Entretien des fontaines	195.00	4%
Relevé des compteurs d'eau	234.50	4%
Véhicules, outillage	34.50	1%
Total	5'177.00	



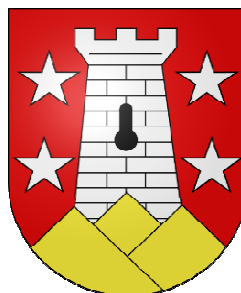
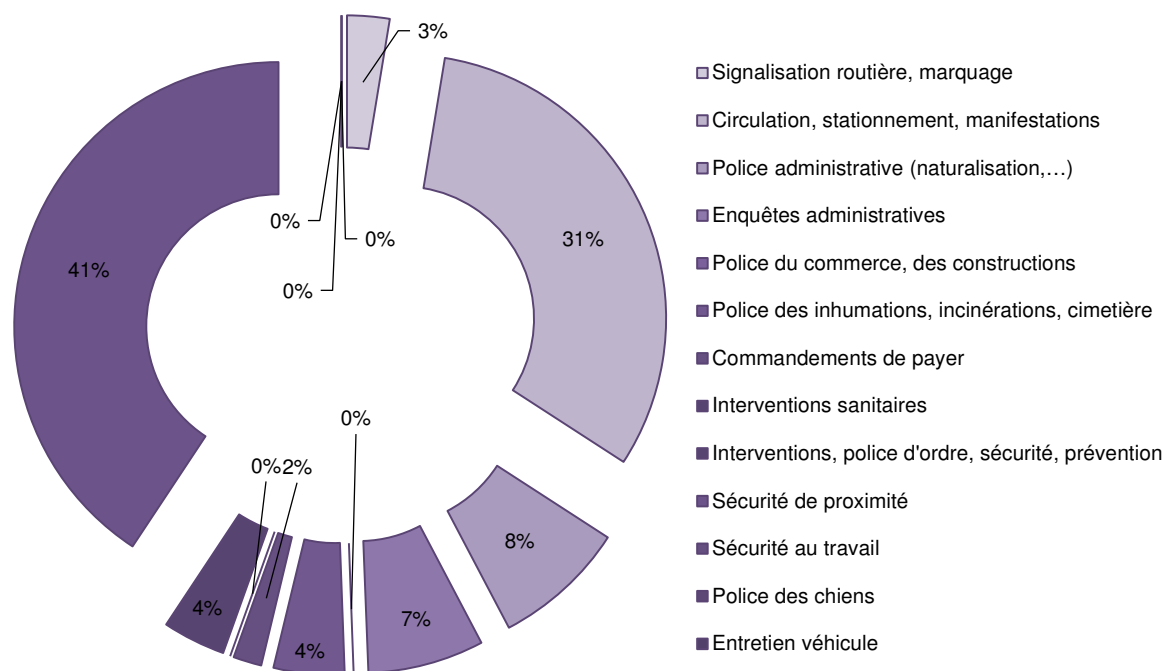
REPARTITION DES HEURES EFFECTIVES PAR CHANTIER ET PAR COMMUNE**ASP (Leysin)**

	Heures	
Signalisation routière, marquage	234.50	10%
Circulation, stationnement, manifestations	859.50	35%
Police administrative (naturalisation,...)	546.00	22%
Enquêtes administratives	121.25	5%
Police du commerce, des constructions	13.25	1%
Police des inhumations, incinérations, cimetière	21.50	1%
Commandements de payer	79.50	3%
Interventions sanitaires	6.00	0%
Interventions, police d'ordre, sécurité, prévention	10.50	0%
Sécurité de proximité	536.75	22%
Sécurité au travail	26.50	1%
Police des chiens	0.00	0%
Entretien véhicule	11.75	0%
Total	2'467.00	



ASP (Ormont-Dessous)

	Heures	
Signalisation routière, marquage	10.50	3%
Circulation, stationnement, manifestations	127.50	31%
Police administrative (naturalisation,...)	33.00	8%
Enquêtes administratives	28.75	7%
Police du commerce, des constructions	0.00	0%
Police des inhumations, incinérations, cimetière	17.50	4%
Commandements de payer	7.00	2%
Interventions sanitaires	0.00	0%
Interventions, police d'ordre, sécurité, prévention	15.50	4%
Sécurité de proximité	164.50	41%
Sécurité au travail	0.00	0%
Police des chiens	0.00	0%
Entretien véhicule	0.00	0%
Total	404.25	



Une convention de collaboration avec Ormont-Dessous fixe l'indemnité annuelle des 400 heures de l'assistant de sécurité publique à fr. 28'000. --.

POLICE DES SPECTACLES

Encaissement taxes, cinéma, spectacles et divers : CHF 5'300.--.

COMMANDEMENTS DE PAYER

La sécurité publique a procédé à la notification de commandements de payer, pour un montant total de CHF 12'555.--.

ETABLISSEMENTS PUBLICS

La sécurité publique a procédé à l'encaissement des taxes de prolongation d'ouverture des établissements publics, pour un montant de CHF 1'845.--.

CHANGEMENT DE TENANCIER OU DE NOM D'ETABLISSEMENT

Les mutations suivantes ont été enregistrées en 2025 (autorisation d'exercer/d'exploiter) :

Cable-bar, Bel-Air <i>Mme Sybille Colaço Bento</i>	:	changement de tenancier
Kuklos <i>M. Nicolas BASTIDE</i>	:	changement de tenancier
Le Leysin <i>M. Laurent EMERY</i>	:	changement de tenancier
La Tour d'Aï <i>M. Gino CASAGRANDE</i>	:	changement de tenancier
La Farandole <i>Mme Barbara MAZOTTA</i>	:	changement de tenancier
Le Velvet Lodge <i>Mme Marianna MANGOGNA</i>	:	changement de tenancier
La Ferme à Fredy <i>M. Enrick HERMAN</i>	:	changement de tenancier

CONTRAVENTIONS ET ORDONNANCES PENALES

Des contraventions ont été infligées pour des véhicules en infraction, représentant au total un montant de CHF 4'340.--.

Des ordonnances pénales ont été prononcées à la suite de rapports de dénonciation représentant un montant de CHF 4'550.--.

Environ 30 avertissements ont été posés pour des véhicules en stationnement sur la voie publique, suite à des chutes de neige durant la nuit précédente.

ROUTE D'AÏ ET AUTORISATIONS DE CIRCULER OU STATIONNER

52 autorisations ont été délivrées à des conducteurs pour circuler sur cette route et 12 autorisations journalières.

COLLABORATION GENDARMERIE ET SECURITE PUBLIQUE

La collaboration entre ces deux partenaires fonctionne bien, Mme Laurence Habegger, Municipale en charge du dicastère de la Police, est régulièrement en contact avec ces deux services

CAMPING SAUVAGE

Des contrôles spontanés sont effectués sur le territoire communal pour éviter le camping sauvage dans des véhicules ou sous tente.

CAMPING – CAR

La zone de camping-car à la Place des Feuilles génère un chiffre d'affaires de CHF 12'028.--.

STATISTIQUE ANNUELLE DE LA POPULATION (selon SCRIS¹)

	Au 31.12.2024	Au 31.12.2025
Suisses	1'820	1'831
Etrangers	1'865	1'891
Total	3'685	3'722

RECENSEMENT ANNUEL (établi par le contrôle des habitants)

	Au 31.12.2024	Au 31.12.2025
Suisses établis	1'822	1'831
Etrangers B + C	1'693	1'705
Carte diplomatique	4	5
Total résidents à l'année	3'519	3'541
Suisses séjour	43	27
Etrangers séjour	7	6
Saisonniers L	74	82
Requérants d'asile	186	201
Total population de Leysin	3'829	3'857

soit au total pour 2025 : Suisses : 1'858 (1'865) Etrangers : 1'711 (1'749)

Représentant plus de 100 nationalités différentes, notamment : Allemagne 36, Belgique 35, Canada 28, Chine 153, Corée 9, Espagne 92, Erythrée 15, Etats-Unis 124, France 359, Italie 123, Japon 120, Mexique 31, Pays-Bas 15, Pologne 31, Portugal 155, Royaume-Unis 77, Russie 20, Serbie 20, Taïwan 8, Thaïlande 14, Ukraine 135, Vietnam 24.

Etudiants écoles privées	Au 31.12.2024	Au 31.12.2025
Leysin American School	269	258
Kumon Leysin Academy	87	75
SHMS – SMU *	310	286
Total	777	619

* y compris les étudiants ne séjournant plus à Leysin, car en stage en d'autres lieux, mais toujours inscrits dans notre commune selon les directives du Service de la population.

¹ SCRIS : Service cantonal de recherche et d'information statistiques

CONTROLE DES HABITANTS

Evènements enregistrés dans l'année personnes inscrites au Contrôle des habitants	2024	2025
Naissances	21	12
Décès (habitants ou résidents)	23	27
Mariages	10	11
Divorces	12	9
Naturalisations suisses domiciliés	16	9
Arrivées, retours	959	915
Départs	1'057	890
Nombre de ménages	1'460	1'475

DECES

27 décès ont été enregistrés en 2025, soit :

ANDRE Anne - 1931

FELDER Roland - 1957

SCHNEEBERGER Rita - 1935

CART Ariane - 1945

TALON Gérald - 1939

GOMES REIS Luis - 1981

VIRGO Richard - 1945

QUIBLIER Michel - 1962

VAUDROZ Lily – 1931

BESSE Rose-Marie - 1928

GOY Corinne - 1959

DE FREITAS ERQUEIRA Arlindo – 1981

BERRY Elisabeth - 1946

DAVIT Giovanni - 1931

POUSAZ Daniel - 1934

BUTTET Roland - 1949

GASCHE Catherine – 1964

CHARRIERE Yvan – 1977

MORIGGI Huguette – 1935

BONELLI Claudine – 1938

DECOSTERD Monique – 1953

POMATHIOD Gilbert – 1932

HEEZEN Jan Willem – 1940

BRÜGGER Ludivine – 1987

RICHARD Lise – 1932

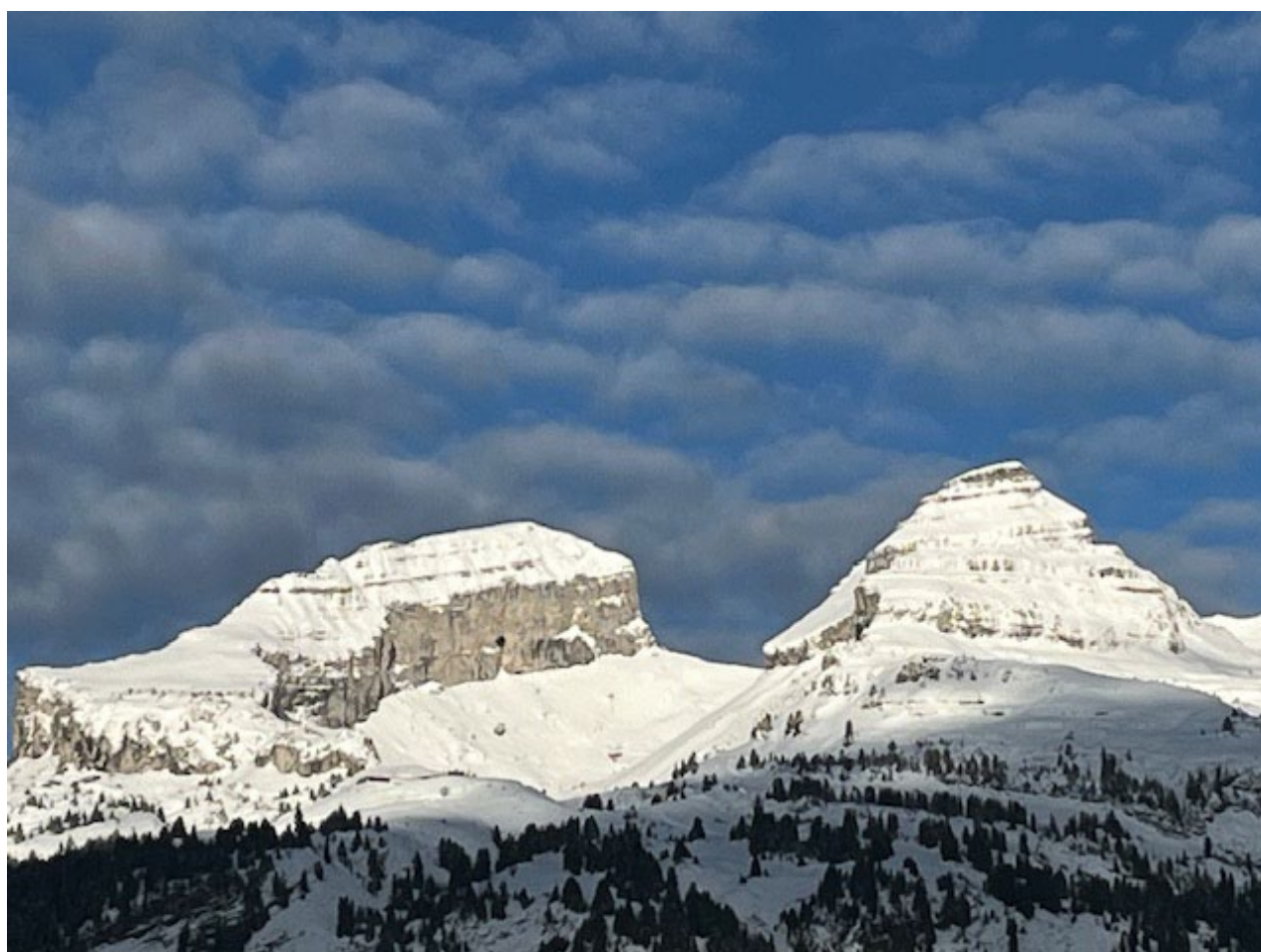
BORLOZ René – 1941

WALTER Karl – 1941



Rapport de gestion des forêts

EXERCICE 2025



BILAN CLIMATIQUE 2025

L'année 2025 a été nettement plus chaude que la normale en Suisse, se classant parmi les plus chaudes depuis le début des mesures. Plusieurs épisodes de forte chaleur ont marqué l'été, notamment en juin, avec des températures largement supérieures aux moyennes saisonnières. Malgré quelques périodes plus fraîches au printemps, la température annuelle moyenne est restée supérieure à la norme 1991–2020. Les précipitations ont été contrastées selon les régions, avec des phases sèches et d'autres plus orageuses, tandis que la fonte des glaciers s'est poursuivie en montagne.

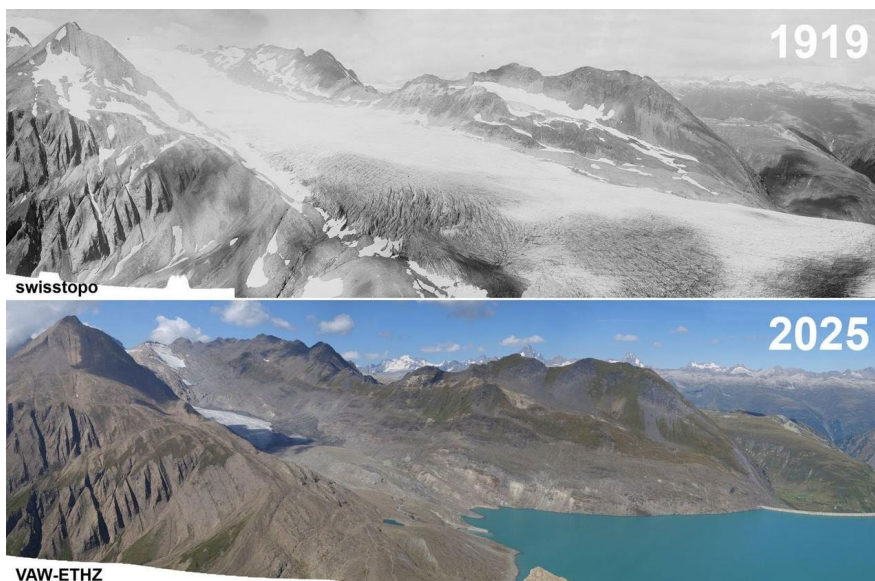
Impacts sur la forêt à Leysin

1. **Températures élevées et stress thermique**
 - Augmentation du stress hydrique durant l'été.
 - Fragilisation des épicéas et autres essences sensibles à la sécheresse.
 - Conditions favorables au développement de ravageurs (scolytes).
2. **Variabilité des précipitations**
 - Alternance de périodes sèches et d'épisodes orageux intenses.
 - Risque accru d'érosion et d'instabilité des sols en pente.
 - Modification progressive des conditions d'enneigement hivernal.

Recommandations

- Diversifier les essences mieux adaptées aux conditions plus chaudes.
- Surveiller l'état sanitaire des peuplements, en particulier après les périodes de chaleur.
- Adapter les plans de gestion forestière à l'évolution du climat alpin.
- Renforcer la prévention des risques naturels (chutes d'arbres, instabilité des terrains).

L'année 2025 confirme la poursuite du réchauffement climatique en Suisse et souligne l'importance d'adapter durablement la gestion forestière aux nouvelles conditions climatiques, en particulier dans les régions de montagne comme Leysin.



IMPORTANCE DES FORÊTS DE PROTECTION EN MONTAGNE

En Suisse, les forêts protectrices jouent un rôle fondamental dans les régions de montagne. Dans un pays fortement marqué par le relief alpin, elles constituent une infrastructure naturelle indispensable pour protéger les populations, les infrastructures et les activités économiques contre les dangers naturels. Leur importance est reconnue et encadrée notamment par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), qui souligne leur fonction stratégique pour la sécurité du territoire.



Bloc stoppé par un mélèze

Entretien régulier

Une forêt protectrice efficace ne peut pas être laissée sans gestion. Son rôle dépend directement de sa structure, de sa densité et de sa stabilité. Un entretien régulier permet :

- D'assurer un rajeunissement continu du peuplement.
- De maintenir une structure irrégulière et diversifiée, plus résistante aux perturbations.
- D'éliminer les arbres instables ou affaiblis.
- De prévenir les dégâts liés aux tempêtes, aux insectes ravageurs ou aux maladies.

Une forêt vieillissante, trop dense ou composée d'une seule essence perd en stabilité et en capacité de protection. La gestion sylvicole vise donc à maintenir un équilibre dynamique, garantissant une efficacité durable.

Adapter les forêts protectrices au changement climatique

Aujourd'hui, l'enjeu ne se limite plus à l'entretien : il s'agit également d'adapter les forêts aux effets du changement climatique. En montagne, la hausse des températures, les sécheresses plus fréquentes et l'augmentation des événements météorologiques extrêmes fragilisent certains peuplements, notamment les essences sensibles au stress hydrique.

Une forêt diversifiée et bien structurée est plus apte à résister aux chocs climatiques tout en maintenant sa fonction de protection.



Peuplement de pins souffrant de la sécheresse



Forêt protectrice en-dessus de Leysin

ESSENCE ADAPTEE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Érable à feuilles d'obier

L'érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*), parfois appelé érable d'Italie, est une espèce thermophile présente principalement dans le sud et l'ouest de l'Europe. En Suisse, on le rencontre surtout dans les régions les plus chaudes, notamment en Valais, au Tessin et ponctuellement sur les coteaux bien exposés du Chablais vaudois.

Son bois, clair est relativement dur et utilisé de manière occasionnelle en menuiserie, en tournage ou comme bois de feu. L'espèce apprécie les stations sèches, ensoleillées et souvent calcaires. Elle tolère bien la chaleur et la sécheresse, ce qui en fait une essence intéressante dans le contexte du changement climatique.

Sur le territoire de Leysin nous pouvons le retrouver dans des secteurs comme le Roc de Veyges et la Roulaz. Sa présence reste discrète mais témoigne de microclimats favorables et d'une évolution progressive des conditions stationnelles.



Érable à feuille d'obier (acer opalus)

ENTRETIEN DE RUISSEAUX ET PLANTES ENVAHISSANTES

En 2025, nous sommes intervenus sur deux ruisseaux pour arracher les plantes envahissantes, principalement du Buddleia. Ces travaux ont été effectués au ruisseau des Barmes et également au ruisseau du Larrevoin. Dans l'idée de réduire fortement la propagation, deux passages annuels sont nécessaires et cela devra être reconduit les prochaines années.

Buddleia



Buddleia davidii (Photo: Sibyl Rometsch)

SOINS AUX JEUNES PEUPELEMENTS

Durant l'année 2025, nous avons effectué des soins sur environ 3 hectares de jeunes peuplements. Ces travaux ont été effectués par nos apprentis et notre équipe, qui ont à cœur de soigner la forêt de demain. Les surfaces traitées par secteur sont listées ci-dessous :

Praréa	33 ares
Sur le Sex	67 ares
Le Fédey	105 ares
Les Plans	133 ares
Total	338 ares

CHABLIS – COUPES DE BOIS

Exploitation des chablis (bois versés, malades ou bostrychés)

La Roulaz (bois laissé sur place)	9.00 m ³
Joux des Vents (bois laissé sur place)	40.50 m ³
Prafandaz (bois laissé sur place)	54.00 m ³
Les Plans – Les Fers	112.88 m ³
Chemin des Chèvres	12.00 m ³
Solacyre (bois laissé sur place 70 m ³)	490.96 m ³
Total	719.34 m³

Coupes normales

Comborcherries (2 coupes)	446.56 m ³
Les Mex	126.21 m ³
Sur le Sex	34.00 m ³
Les Combettes	225.89 m ³
Veyges	115.25 m ³
Les Charbonnières	246.70 m ³
La Roulaz (2 coupes)	331.15 m ³
Total	1'525.76 m³

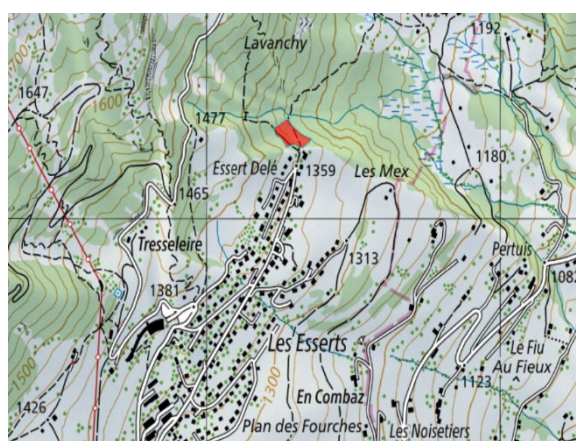
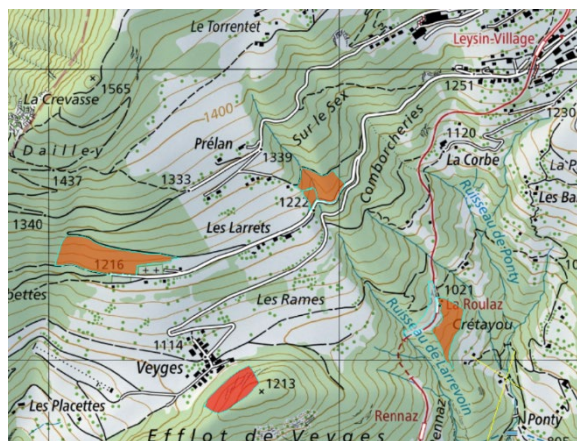


Figure 1 et 2 Coupes réalisées en 2025

Bilan de gestion

Description	Unité	Quantité annuelle selon les baux	Surface ou volume effectués en 2025	Résultat
Indemnité de base	CHF	46'000.-		
Soins aux plantations	are	0	0	0
Soins jeunes peuplements	are	100	338	+238
Coupes (m3-st)	m ³	1'000	1525.76	+ 525.76
Chablis débordés	m ³	0	545.84	+545.84
Chablis laissés sur place (LP)	m ³	0	173.5	+173.5
Vente des bois *	m ³	1'000	2071.6	+1071.6

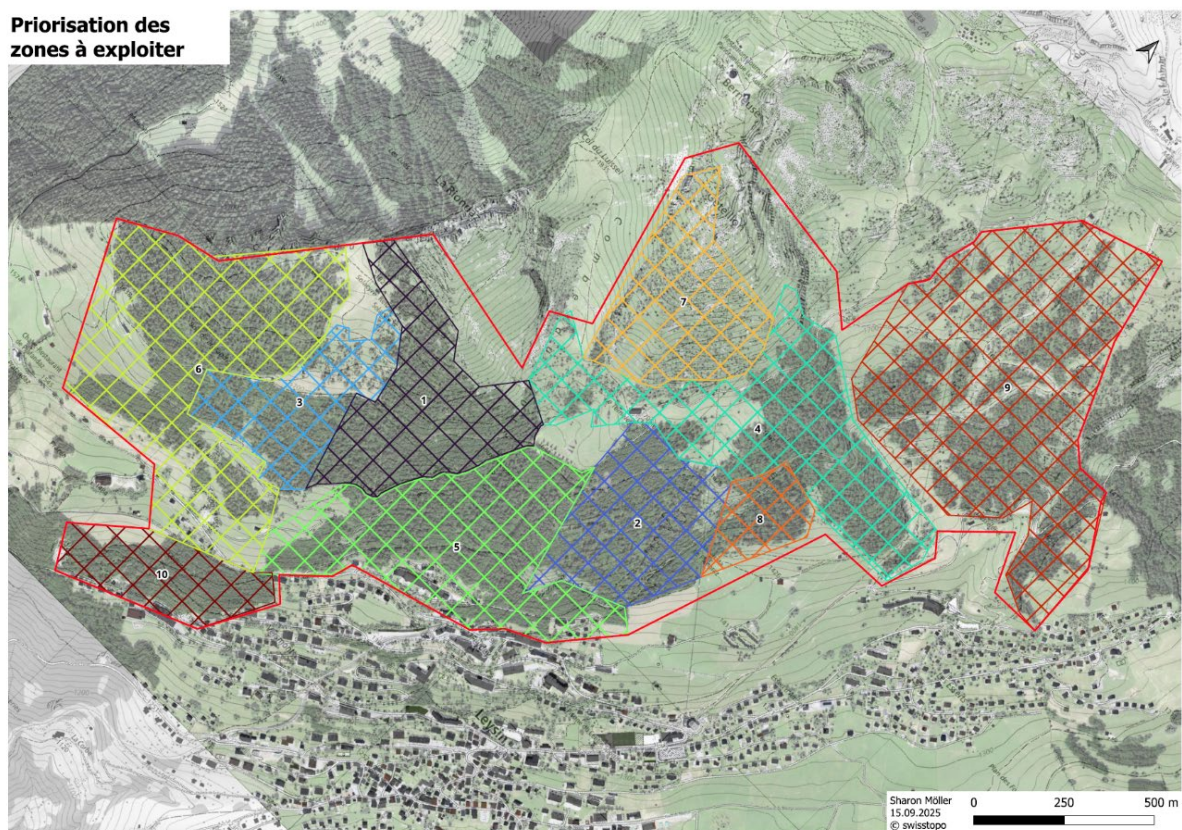
* la vente des bois ne comprend pas les bois laissés sur place

SECHERESSE DANS LES FORÊTS PROTECTRICES DES HAUTS-DE-LEYSIN

Situation actuelle

Les forêts des Hauts-de-Leysin, composées principalement d'épicéas, souffrent du chaud et du manque d'eau. Les arbres affaiblis sont davantage attaqués par des parasites comme l'hylésine géant, le bostryche chalcographe et typographe. Il est donc nécessaire d'analyser la situation et de planifier des mesures pour garantir la sécurité.

Priorisation des zones à exploiter



Actions entreprises en 2025

- Inventaire et géolocalisation de tous les arbres secs et dépérissant.
- Définition d'un calendrier d'exploitation par zone et par priorité d'intervention
- Définition de zone de plantation et d'une liste de plants adaptés.
- Coupe de bois : Secteur Solacyre. Ces abattages ont permis de créer des trouées pour la plantation des plants. De plus, les arbres au sol serviront de lit de germination pour la suite, freineront la reptation de la neige et permettront de diminuer les dégâts d'abrouissements du gibier.
- Plantation de nouvelles essences, notamment l'érable sycomore, le mélèze, le pin sylvestre et du douglas.
- Surveillance accrue : Un suivi rigoureux des épicéas touchés est mis en place pour limiter la propagation des parasites et assurer la continuité des services écosystémiques de la forêt.

Action programmées ces prochaines années

- Abattage d'autres secteurs en fonction du calendrier établi (2026-2028)
- Plantation dans les trouées de plants adaptés aux changements climatiques (2026-2028)
- Surveillance et analyse de l'évolution de la problématique

REFECTION DU PARCOURS VITA

Durant le mois de juin le GFLO a rénové le parcours Vita du Suchet avec la participation des apprentis de la Poste. Les travaux ont consisté à la réfection du sentier par la mise en place de marches d'escalier, de perches en bois et de copeaux. Des bancs en bois ont également été installés ainsi que des protections pour éviter le piétinement du rajeunissement naturel.



INFORMATIONS DIVERSES

La Réserve forestière du Petit Hongrin, l'îlot de Cuenix ainsi que l'îlot de la Crête de Cherix ont pu être finalisés en 2025.

Après une année d'attente, **le Raup-Trac 65 est arrivé** ! Ce treuil télécommandé peut tirer jusqu'à 5.5 tonnes et se faufiler là où le tracteur ne peut pas aller. Son poids de 2'400 kg et la possibilité de monter des chenilles lui permet d'évoluer sur des sols à faible portance sans causer de dégâts. Cet engin sera utilisé pour sécuriser l'abattage d'arbres dangereux et également comme véhicule de débusquage (sortie des bois de la forêt jusqu'à un lieu accessible avec un tracteur).



EFFLOT DE VEYGES

Tout comme en 2024, le GFLO a organisé une visite du secteur avec le comité et son président. Des explications leur ont été données et ils ont pu observer les travaux réalisés en 2025. Ces derniers sont listés ci-dessous :

- Travaux de débroussaillage
- Vidange de certains filets pare-pierres
- Remise en état de la clôture de la placette témoin
- Préparation de blocs pour hélicoptère, certains ont dû être fragmentés.



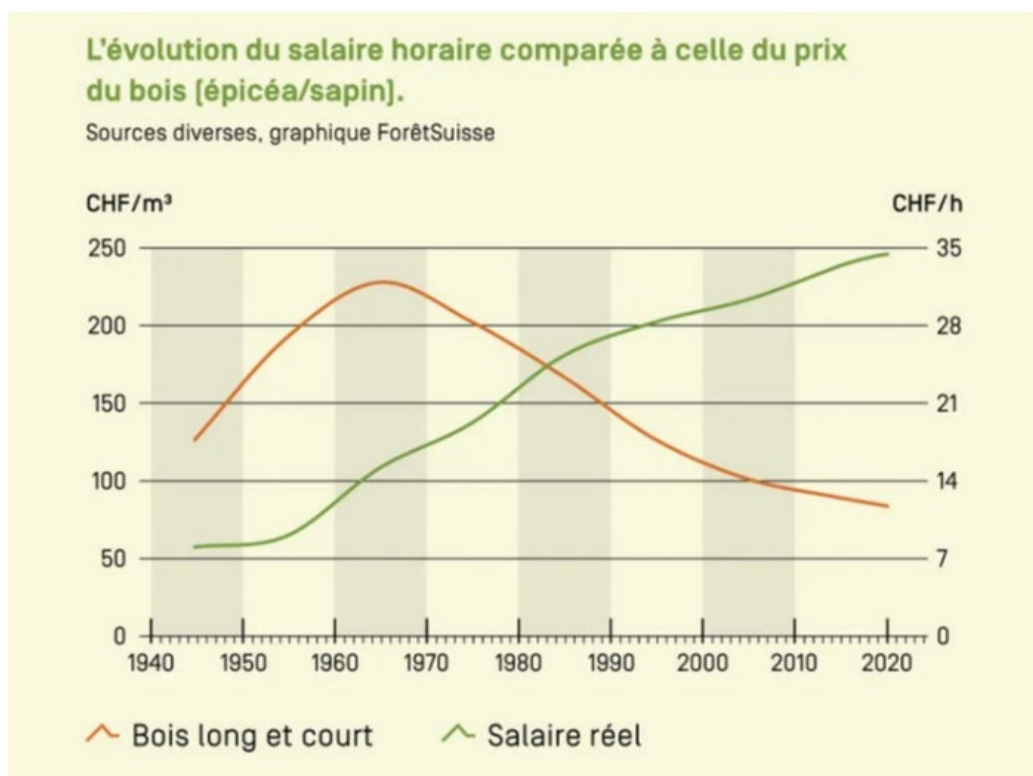
Figure 1 Bloc avant



Figure 2 Bloc après

LE GFLO EN CHIFFRES ANNUELS

Surface totale de forêts (8'000 terrains de foot)	5'625 ha
Pourcentage de forêts protectrices	62 %
Pourcentage de forêt sur l'ensemble du territoire communal	39 %
Budget de fonctionnement	3'400'000.-
Montant des mandats donnés aux entreprises d'hélicoptage	650'000.-
Montant des mandats donnés aux entreprises forestières privées	950'000.-
Volume de bois exploité (370 camions-remorques)	10'000 m ³
Fait par l'équipe du GFLO	30%
Fait par des entreprises privées	70%
Longueur des arbres coupés mis bout à bout = distance Le Sépey-Genève	
Nombre de chantiers toutes activités confondues	120
Nombre de préavis LPrPNP	60
Coût moyen d'un chantier débardé à l'hélicoptère	190.-/m ³
Coût moyen d'un chantier débardé avec une ligne de câble	110.-/m ³
Prix de vente moyen des bois, toutes qualités confondues	60.-/



Le prix du bois correspond au bois de construction (bonne qualité)

Au terme de ce reflet des principales activités de ses dicastères, la Municipalité tient à adresser ses remerciements chaleureux au Conseil communal pour la confiance qu'il lui a témoignée tout au long de l'année ainsi qu'aux membres de ses commissions permanentes ou ad hoc pour le travail accompli en faveur de la collectivité. Elle souhaite qu'avec l'engagement de chacun, notre Commune, ses autorités et son personnel continuent à accomplir leurs tâches avec compétence et efficacité.

En conclusion, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN, DANS SA SEANCE DU 25 JUIN 2026

Vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité

Où le rapport de la Commission des Finances

Où le rapport de la Commission de Gestion

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

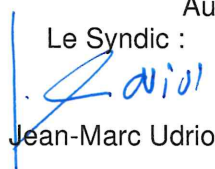
DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2026.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :		Le Secrétaire :
		
Jean-Marc Udriot		Martin Reist